



ÉTAT DE SITUATION DE L'ACCÈS À UNE SAINTE ALIMENTATION POUR TOUTES ET TOUS À LAVAL

Rapport de recherche
présenté au :



Services de consultation en évaluation
de programme et recherche sociale

Evametric 

Evametric

EN QUELQUES MOTS

Evametric offre des services spécialisés dans la planification, la coordination et la réalisation de projets en évaluation de programmes et en recherche sociale appliquée pour les organisations et les collectivités du Québec.

Nous offrons des analyses diagnostiques, des états de situation, des suivis-évaluations (monitoring) et des évaluations de projets destinés aux tables de concertation, aux municipalités, aux comités, aux associations, aux OBNL ainsi qu'aux organismes publics et parapublics du Québec.

À l'attention du

Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval (CASAL)

Réalisé par :

Joey Jacob, Président
Evametric | Services de consultation en évaluation
de programme et recherche sociale
Trois-Rivières (Québec) G8Y 6T2
joeyjacob@evametric.com
www.evametric.com

Comité de travail :

Christine Blais | Groupe Promo Santé Laval
Denis Nantel | Ville de Laval
Diane Grenier | Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
El Hadji Diaw | Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Fabienne Roustan | Maison des Familles de Saint-Vincent-de-Paul
Hélène Prévost | Pastorale sociale de l'ouest de Laval
Jacinthe Patoine | Centre de bénévolat et moisson Laval
Julie Pagé | Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Laurence Tessier-Dansereau | Ville de Laval
Samira Benaissa | Concertation Forme ta vie

Révision linguistique :

Daniel Desrochers

Graphisme et mise en page :

Stephanie Smith
Phase 3, Votre partenaire graphique
www.phase-3.ca

Remerciement

Du fond du cœur, mille mercis aux 350 personnes et plus qui ont participé de près ou de loin aux différentes phases de ce projet et qui ont donné de leur temps pour participer aux collectes de données.

Avertissement :

Bien que tous les efforts aient été faits pour garantir l'exactitude et la fiabilité des informations présentées, il est important de noter que les résultats et les conclusions peuvent être influencés par des variables non contrôlées et des biais inhérents à la nature des recherches en sciences sociales. Les utilisateurs de ce rapport sont encouragés à considérer ces facteurs lorsqu'ils utilisent les informations et à compléter leur analyse par d'autres sources et avis d'experts.

Les renseignements contenus dans la présente étude sont fournis uniquement à titre d'information. Evametric n'assume aucune responsabilité pour tout fait, erreur ou omission qui pourraient causer quelque préjudice ou dommage à votre activité en vertu de la confiance accordée auxdits renseignements. Il est dans l'intérêt de chacun de faire preuve de diligence raisonnable au moment de décider de la validité desdits renseignements en ce qui concerne ses propres circonstances.



I TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	5
Mise en contexte	7
Méthodologie	7
Collectes auprès de la population	9
Collectes auprès des organisations	10
Limites	10
L'insécurité alimentaire : Un enjeu de pauvreté	13
La sécurité alimentaire à Laval	15
L'indice d'équité du nombre de points de vente d'aliments sains	17
Analyse des collectes	19
Les collectes auprès de la population de Laval	19
La collecte auprès des organisations	28
Pistes d'actions pour continuer à innover	43
Conclusion	49
Annexe	51
Questionnaire destiné aux partenaires	51
Questionnaire destiné à la population lavalloise	53





À Laval en 2024, environ 13 000 personnes vivront de l'insécurité alimentaire grave, c'est-à-dire qu'elles devront sauter des repas, réduire l'apport alimentaire de ceux-ci et, dans les pires cas, passer un ou plusieurs jours sans manger.

I SOMMAIRE

En 2024 à Laval, on estime qu'environ 72 000 personnes vivront une forme d'insécurité alimentaire. De ce nombre, environ 13 000 personnes vivront de l'insécurité alimentaire grave, c'est-à-dire qu'elles devront sauter des repas, réduire l'apport alimentaire de ceux-ci et, dans les pires cas, passer un ou plusieurs jours sans manger. Devant ce constat et en vue de leur prochain plan d'action, les membres du Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval (CASAL) ont souhaité réaliser un état de situation de l'accessibilité pour toutes et pour tous afin de prioriser les orientations et les actions à entreprendre au cours des prochaines années.

L'état de situation présente les résultats de cette démarche. La combinaison d'une méthodologie mixte a été adoptée pour recueillir une gamme de perspectives variées et complémentaires :

- Revue de la documentation disponible;
- Questionnaire rempli par les organisations en sécurité alimentaire;
- Groupes de discussion avec les représentantes et représentants des organisations en sécurité alimentaire;
- Questionnaire rempli par la population de Laval;
- Groupes de discussion avec des personnes habitant à Laval;
- Entrevues avec des personnes habitant à Laval.

Depuis la fin de la pandémie, nous observons une forte croissance de l'insécurité alimentaire au Québec. Malgré l'existence d'autres facteurs explicatifs, il est juste d'affirmer que l'insécurité alimentaire est étroitement liée à la pauvreté. Les études consultées et les enquêtes réalisées dans le cadre de ce présent état de situation montrent pertinemment ces liens. Elle est la résultante d'un environnement socioéconomique compétitif et d'un filet social insuffisamment soutenu pour pallier les facteurs de vulnérabilité vécus par les personnes dans leur parcours de vie.

Un des principaux enjeux rapportés par les répondantes et les répondants des organismes concerne la faible disponibilité dans la région, des épiceries à bas prix ou des marchés au rabais. Ainsi, plus d'une personne sur quatre considère que les commerces alimentaires de la région ne sont pas en mesure de soutenir l'autonomie des personnes vulnérables qui risquent de vivre de l'insécurité alimentaire. De plus, le principal défi selon les organismes est l'accessibilité économique des aliments disponibles dans les quartiers (36 %), suivi de l'accessibilité géographique (32 %).

Une personne qui ne peut attribuer que peu de ressources à son alimentation aura tendance à acheter davantage d'aliments transformés moins coûteux, mais plus rassasiants dont le contenu en sucre, en gras et en sel est plus élevé, au lieu d'aliments tels que les fruits et les légumes. Sur le long terme, ce manque d'options a toutefois des impacts majeurs sur son état de santé. Une corrélation proportionnelle existe entre l'insécurité alimentaire et la santé : plus l'insécurité alimentaire est sévère, plus les adultes risquent de développer des problèmes de santé chroniques graves¹.

Les ménages les plus démunis de l'échantillon de l'état de situation affirment être affectés en moyenne par 4 des 19 facteurs de vulnérabilité recensés par notre étude (1 seul facteur en moyenne pour les ménages de 90 000 \$ et plus). Les résultats obtenus dans le cadre du questionnaire ainsi que des groupes de discussion et des entrevues adressées à la population de Laval amènent à considérer qu'il n'est pas nécessairement possible pour eux d'envisager à court, moyen ou long terme d'obtenir une meilleure situation (meilleur emploi, développement de la scolarité, etc.). Ainsi, une aide alimentaire gratuite peut contribuer fortement à maintenir leur état de santé pour saisir les occasions futures. En ce sens, il y a plus de répondantes et de répondants parmi les moins fortuné-es qui affirment dans le questionnaire que l'aide alimentaire gratuite est une meilleure solution qu'un meilleur accès économique aux aliments.

1 Valerie Tarasuk, Lynn McIntyre (2020). Insécurité alimentaire au Canada. Article. L'Encyclopédie Canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/l-insecurite-alimentaire-au-canada> (en ligne février 2024).

En considération du nombre de personnes vivant de l'insécurité alimentaire grave à Laval, soit approximativement 13 000 personnes en 2024, il est possible de considérer que le nombre de personnes rejointes au travers des activités recensées par le bilan-faim (15 970 personnes) couvre les ménages qui risquent de devoir sauter des repas (insécurité alimentaire grave). Les informations sur l'insécurité alimentaire grave ne sont toutefois pas disponibles à propos de la répartition de ces personnes entre les 6 secteurs d'aménagement de Laval.

Cependant, les résultats indiquent qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour maintenir la quantité offerte et améliorer la qualité, ainsi que la variété et la fraîcheur des denrées distribuées par les organismes dans les quartiers. Des 17 organismes consultés qui offrent de l'aide alimentaire hebdomadaire, 47 % affirment que leurs services sont offerts à pleine capacité. La majorité, soit 70 %, soutient que la quantité et la variété des denrées à donner sont insuffisantes en considération du nombre de personnes qui bénéficient de leurs services. De plus, ils estiment dans une proportion de 70 % que la qualité nutritionnelle des produits ne comble que partiellement les besoins des ménages qui fréquentent leur établissement. Ils sont 82 % à considérer que la quantité et la variété des produits ainsi que la durée de conservation restante des aliments ne comblent pas du tout ou seulement partiellement les besoins.

Devant ces constats, différentes pistes d'action ont été envisagées pour permettre au CASAL de soutenir les organismes qui contribuent au filet social en sécurité alimentaire de Laval.

Le service de consultant en recherche sociale et en évaluation de programme Evametric espère que ce rapport favorisera la prise de décision informée, la discussion, le réseautage et la continuation de l'amélioration de la situation de vie des personnes vivant de l'insécurité alimentaire. Nous espérons en outre qu'il incitera les décideuses et les décideurs à proposer des solutions appropriées applicables à leur niveau respectif. En ce sens, Evametric encourage la poursuite des efforts en matière de sensibilisation et d'éducation populaire sur l'importance de la sécurité alimentaire pour la santé des résidents. Bien que des défis importants subsistent, les actions concertées et les initiatives innovantes peuvent conduire à des améliorations significatives en matière de sécurité alimentaire à Laval. En travaillant ensemble, il est possible de construire des communautés où chaque individu a accès à une alimentation saine et suffisante, contribuant ainsi à un avenir plus équitable et durable.



[...] il y a encore beaucoup de travail à faire pour maintenir la quantité offerte et améliorer la qualité, ainsi que la variété et la fraîcheur des denrées distribuées par les organismes dans les quartiers.

I MISE EN CONTEXTE

Pour un nombre grandissant de personnes habitant au Québec, l'accès à la saine alimentation est devenu un défi hebdomadaire. Une hausse de l'ordre de 10 % à 15 % du niveau d'insécurité alimentaire modérée et grave a ainsi été observée dans la province par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) entre mars 2020 et mars 2022². En 2023, c'est plus d'un million de personnes qui ont été confrontées à la hausse des prix des aliments. Dans les différentes localités, la situation est similaire. À Laval, on estime qu'environ 72 000 personnes vivront une forme d'insécurité alimentaire³ en 2024. Devant ce constat, nombre d'actrices et d'acteurs de divers milieux se mobilisent afin d'améliorer le filet social pour soutenir ces personnes.

En vue de leur prochain plan d'action, le Comité en sécurité alimentaire de Laval (CASAL) a souhaité réaliser un état de situation de l'accessibilité pour toutes et pour tous. À cette fin, le sous-comité portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation pour toutes et tous, composé d'environ 10 personnes représentant les organisations, a été créé en 2022. L'objectif était de réaliser un portrait-diagnostic de l'accès à la saine alimentation pour toutes et tous sur le territoire afin de soutenir la priorisation et l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour le CASAL. Le sous-comité a participé aux différentes phases du projet afin de préciser les objectifs visés par le mandat et de valider les méthodologies à utiliser. Les membres ont participé à des rencontres de travail et de suivi afin de planifier la marche à suivre selon le déroulement des étapes du projet et pour favoriser l'accès à l'information.

Le projet visait à répondre aux trois questions suivantes :

1. Quels sont les besoins et les défis des organismes en sécurité alimentaire ?
2. Quelles sont les lacunes en termes de services dans les secteurs d'aménagement de Laval ?
3. Quels sont les besoins et les défis des populations qui risquent d'être confrontées à l'insécurité alimentaire ?

Méthodologie

Dans le cadre de l'état de situation, une méthodologie mixte a été adoptée pour recueillir des données variées et complémentaires. Les collectes de données ont été sélectionnées afin de rassembler des perspectives sur la situation dans la littérature, auprès de la population de Laval ainsi que des organisations qui travaillent en sécurité alimentaire. Un premier volet a consisté en la réalisation de questionnaires distribués aux représentantes et aux représentants des organismes, ainsi qu'à la population de Laval. Cette approche a permis d'obtenir des informations à la fois des actrices et des acteurs de terrain et des résidentes et des résidents, offrant ainsi une perspective globale sur les enjeux étudiés. En complément de cette démarche, des groupes de discussion ont été organisés, tant avec les personnes représentant des organismes qu'avec les personnes lavalloises qui ont répondu au questionnaire. Ces discussions ont permis de contextualiser les données quantitatives recueillies et d'explorer en profondeur les nuances des perceptions et des expériences des personnes. Puisque des difficultés ont été rencontrées pour obtenir une participation suffisante dans les groupes de discussion, des entrevues ont été réalisées en complément afin de rejoindre des personnes habitant Laval et qui souhaitaient plutôt une rencontre individuelle.

² Uppal, Sharanjit (2023), L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes, Regards sur la société, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2023001/article/00013-fra.htm> (en ligne février 2024).

³ Institut de la statistique du Québec, estimations de population (1996-2022) : série produite en juillet 2023, révisée en novembre 2023, et projections de population (2023-2041) : série produite en juillet 2023, pour le découpage géographique en vigueur en avril 2021.

Figure 1: Illustration des démarches réalisées



Les résultats obtenus dans le cadre des différentes méthodologies sont pertinents pour plusieurs raisons. Tout d’abord, la combinaison des méthodes de collecte de données a permis de recueillir une gamme diversifiée de perspectives, assurant ainsi une représentation plus complète de la réalité sociale étudiée. De plus, malgré le caractère non aléatoire de l’échantillonnage, les résultats ont été analysés afin d’identifier des tendances. Des informations précieuses ont été colligées pour orienter les conclusions et les actions futures. La validation croisée des données à travers différentes sources et méthodes renforce les conclusions tirées de l’étude. Enfin, le Sous-comité portrait diagnostique de l’accès à une saine alimentation pour toutes et tous du CASAL a commenté les analyses réalisées, afin de nuancer, contextualiser et compléter les résultats obtenus.

Recension de la documentation

La revue de la documentation est une étape essentielle du processus de réalisation d’un portrait-diagnostic d’une réalité qui évolue depuis plusieurs années. Une revue de littérature narrative a été réalisée afin d’utiliser les connaissances disponibles pour décrire les différentes caractéristiques de la situation de la sécurité alimentaire. En plus de servir de cadre d’analyse, cette revue de littérature a permis de raffiner les questions posées dans les collectes de données subséquentes. En outre, la recension de la documentation du CASAL a permis d’analyser différents aspects plus particuliers de la réalité lavalloise.

Enfin, l’analyse des données en provenance du Répertoire des ressources en sécurité alimentaire de Laval a été réalisée afin de documenter les activités offertes dans la région. Parmi les 122 organismes qui ont été approchés par le CASAL, 69 d’entre eux ont transmis les informations sur leurs actions et ont accepté de figurer dans le répertoire.

Collectes auprès de la population

Pour améliorer l'accessibilité à des aliments sains, il est important de bien comprendre la réalité des personnes qui pourraient bénéficier des actions favorisant une plus grande accessibilité sur le territoire. Des projets qui ne prendraient pas en compte les habitudes des personnes risquent de ne pas trouver preneurs de leurs services. Afin que les membres du CASAL soient en mesure de planifier des actions porteuses et utiles à la collectivité, des collectes de données ont été réalisées auprès de la population lavalloise. Ces collectes permettent de dresser un portrait fort intéressant de l'effet du milieu de vie sur les habitudes de consommation des personnes qui ont de plus faibles revenus dans la communauté.

Questionnaire rempli par la population lavalloise

Le questionnaire a été développé par Evametric puis validé par le Sous-comité portrait diagnostic de l'accès à une saine alimentation pour toutes et tous du CASAL. Les questions ont été élaborées pour obtenir une connaissance des enjeux du quotidien des Lavalloises et des Lavallois en matière d'alimentation, ainsi que pour connaître leurs habitudes de consommation. Une attention particulière a été apportée pour rejoindre les personnes qui risquent de souffrir d'insécurité alimentaire. Pour ce faire, le questionnaire a été publicisé au moyen d'images et d'une vidéo portant le message de la sécurité alimentaire. Il a en outre été partagé aux membres des organismes en sécurité alimentaire.

Un total de 319 personnes a participé à la collecte de données (251 questionnaires entièrement remplis / 68 partiellement remplis). Le taux de complétion du questionnaire est de 78,7 %. Parmi les personnes répondantes, 89 % ont au moins un facteur de vulnérabilité (faible revenu, problème de santé, monoparentalité, handicap, etc.). En tenant compte de la composition des ménages, le questionnaire a rejoint environ 670 personnes. Il n'est pas possible de calculer une marge d'erreur sur un échantillon non probabiliste. À titre comparatif, la marge d'erreur maximale pour un échantillon de 319 participants est de $\pm 5,5\%$ et ce 19 fois sur 20.

Tableau 1: Tableau résumé de la collecte de données auprès des personnes habitant à Laval

Questionnaires	Nombre
Questionnaires entièrement remplis	251
Questionnaires partiellement remplis	68
Total	318

Groupe de discussion et entrevue avec la population répondante de Laval

Dans le même ordre d'idées que les collectes de données réalisées auprès des personnes représentant les organismes, des groupes de discussion ont été organisés auprès de personnes habitant à Laval. Ces groupes de discussion ont été réalisés pour mieux saisir les situations de vie et afin d'approfondir l'impact des défis rencontrés pour se nourrir sur le territoire. Des entrevues ont été ajoutées à l'offre du projet pour les personnes qui souhaitaient une rencontre individuelle. À la suite de la réponse à un sondage, il a été décidé que les groupes de discussion seraient réalisés en vidéoconférence. Les entrevues ont été réalisées au téléphone ou en vidéoconférence selon la préférence de la personne.

Sur les 42 personnes qui ont mentionné avoir un intérêt à participer à un groupe de discussion ou à une entrevue, 6 se sont inscrites à un groupe de discussion et 8 à une entrevue. De celles-ci, un total de 8 personnes a participé à l'une ou l'autre des activités.

Collectes auprès des organisations

Deux collectes de données ont été réalisées auprès des représentantes et des représentants des organisations en sécurité alimentaire pour approfondir la connaissance des réalités vécues sur le terrain.

Questionnaire rempli par les partenaires

Le format de questionnaire a été utilisé afin d’avoir la possibilité de rejoindre un nombre élevé de personnes représentant les organismes communautaires, dans les délais et les budgets impartis. Un questionnaire en ligne permet d’obtenir un vaste ensemble de données sur des sujets variés et de prioriser les défis et les opportunités qui se retrouvent sur le territoire. Une attention particulière a été apportée afin de ne pas surinvestir le temps des personnes répondantes.

Une version préliminaire du questionnaire a été conçue par Evametric puis validée par les membres du Sous-comité portrait diagnostic de l’accès à une saine alimentation pour toutes et tous du CASAL. Le questionnaire a été disponible de la fin de novembre 2023 à la fin de février 2024. La liste du CASAL des organisations sur le territoire contient 157 entrées. Toutefois, ce n’est pas l’ensemble de ces organismes qui ont pour mission première, la sécurité alimentaire. Le questionnaire a été rempli par 60 personnes en provenance d’organismes. Bien que le questionnaire ait été envoyé à l’ensemble de ces organismes, une attention particulière a été accordée à 59 organisations qui font des actions en sécurité alimentaire afin d’augmenter leur taux de réponse. De ceux-ci, 66 % ont répondu au questionnaire. Le taux de complétion du questionnaire est de 82 %. Considérant la petite population d’organisations, le nombre de participantes et de participants et le taux de complétion sont excellents.

Tableau 2: Tableau résumé de la collecte auprès des organisations en sécurité alimentaire

Questionnaires	Nombre
Questionnaires entièrement remplis	49
Questionnaires partiellement remplis	11
Total	60

Groupe de discussion avec les partenaires

Bien que les résultats au questionnaire permettent de développer une vision globale des représentations des organisations, ils ne permettent pas d’approfondir les perspectives que peuvent développer plus particulièrement leurs représentantes et leurs représentants. Plusieurs éléments plus particuliers à la réalité de quartiers ou de certains types de pratiques peuvent échapper à une analyse quantitative. Pour y pallier, deux groupes de discussion ont été réalisés en mars 2024 auprès de 12 personnes évoluant dans le secteur de la sécurité alimentaire. Ces groupes de discussion ont permis d’approfondir les perspectives en matière de sécurité alimentaire des personnes qui représentent les organismes ainsi que de porter un premier regard sur les résultats préliminaires obtenus dans le questionnaire.

Limites

Comme pour tout projet de cette ampleur, la démarche réalisée présente des limites méthodologiques auxquelles il importe de tenir compte lors des décisions subséquentes.

En premier lieu, les informations collectées durant la démarche reflètent la précision des données qui ont été fournies par les partenaires et personnes participantes qui ont collaboré à la réalisation de ce portrait. Les partenaires et personnes ayant participé à l’enquête ont livré leurs perspectives sur la sécurité alimentaire au meilleur de leur connaissance. Il n’a pas été possible de vérifier l’exactitude des propos recueillis.

En deuxième lieu, le portrait-diagnostic n'avait pas pour objectif de rejoindre l'ensemble du secteur de l'alimentation, mais bien de se focaliser sur la sécurité alimentaire. Lors de la journée de réflexion sur la sécurité alimentaire à Laval, le 30 avril 2024, des résultats préliminaires de ce portrait-diagnostic ont été présentés. Cette journée organisée par les membres du CASAL a vu la participation de plus de 80 personnes, provenant de divers secteurs de l'écosystème lavallois du secteur de l'alimentation. Une personne participante a d'ailleurs regretté le fait que l'on n'ait pas fait un portrait-diagnostic du système alimentaire. Bien que présentant un intérêt certain, une telle visée modifierait le mandat de cette consultance. Le travail qui a été réalisé, s'est focalisé exclusivement sur la sécurité alimentaire et par conséquent, a une portée limitée.

Afin de tenir compte des besoins du CASAL et de l'échéancier révisé de réalisation du projet, la démarche de collecte de données a été adaptée à plusieurs reprises. La courte période de collectes de données pour les groupes de discussion et les entrevues auprès des personnes de Laval a eu une incidence sur la participation obtenue. Pour ne pas surcharger les organismes communautaires, la décision a été prise en comité de ne pas leur demander d'organiser des groupes de discussion avec leurs membres, mais seulement d'offrir des locaux.

De plus, en considération des objectifs du projet et des limites temporelles et budgétaires, les analyses réalisées dans le cadre du projet ont été faites à l'échelle des secteurs d'aménagement. Plusieurs tentatives ont été réalisées pour produire des analyses à l'échelle des quartiers. Toutefois, la difficulté à limiter la quantité de données à produire selon les besoins spécifiques des quartiers rendait cette entreprise impossible dans le cadre spécifique des limites de ce projet. Elles pourraient toutefois être réalisées dans un cadre subséquent.

Enfin, les résultats du portrait doivent être considérés avec vigilance, car l'échantillonnage non probabiliste ne permet pas d'analyse statistique sur les données recueillies pour les appliquer à la population globale. La pertinence du portrait tient à sa capacité à fournir des représentations qualitatives et quantitatives des situations rencontrées sur le terrain tout en étant un outil adéquat à la planification des étapes subséquentes.



Afin de tenir compte des besoins du CASAL et de l'échéancier révisé de réalisation du projet, la démarche de collecte de données a été adaptée à plusieurs reprises.

La sécurité alimentaire existe lorsque les êtres humains du territoire ont un accès physique et économique réel à une nourriture saine et nutritive pour leur permettre de mener une vie active [...]



I L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE : UN ENJEU DE PAUVRETÉ

À l'échelle internationale, l'alimentation pour toutes et tous est un droit. Les Nations Unies invitent ainsi les États à réaliser progressivement des mesures pour lutter contre la faim⁴. Bien que le Canada ait signé en 1967 le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) dans lequel figure le droit à l'alimentation, celui-ci n'a jamais été entériné dans les chartes des droits et libertés du Québec et du Canada⁵⁻⁶. La sécurité alimentaire est encore trop souvent envisagée à travers le développement de politique bioalimentaire du secteur économique de l'alimentation.

La sécurité alimentaire existe lorsque les êtres humains du territoire ont un accès physique et économique réel à une nourriture saine et nutritive pour leur permettre de mener une vie active (ONU, 1996⁷). Selon l'INSPQ⁸, l'environnement économique détermine la sécurité alimentaire des ménages d'une localité, qui elle, exerce une influence majeure sur le risque de développer une maladie chronique. L'augmentation de la proportion des cas d'insécurité alimentaire recensés⁹ amène ainsi à considérer que le système alimentaire actuel n'arrive pas à compenser un environnement économique non suffisamment régulé pour le bien des citoyennes et des citoyens.

L'une des principales causes de l'insécurité alimentaire des ménages est l'insuffisance des ressources pour couvrir l'ensemble de leurs dépenses¹⁰. Cette insuffisance de ressources financières est reliée à des situations de vulnérabilité qui réduisent la capacité des individus à obtenir suffisamment de ressources¹¹. Ces situations peuvent avoir restreint ou contrecarré le développement des compétences et des connaissances nécessaires qui soutiennent l'autonomie des personnes à se procurer des ressources, alors même que le soutien du réseau familial est souvent presque inexistant, ou tout aussi vulnérable. Sans l'appartenance à une communauté qui est en mesure de compenser autant que nécessaire ces situations, les personnes les plus à risque de vivre de l'insécurité alimentaire se retrouvent démunies. La liste ci-dessous décrit les situations de vulnérabilité qui ont été étudiées en lien avec l'insécurité alimentaire¹² :

- Les ménages où une personne vit avec un ou plusieurs troubles chroniques de santé physique ou mentale;
- Les ménages qui ont des enfants, principalement les ménages monoparentaux. Les ménages dont le soutien économique principal est une femme sont significativement plus à risque de vivre de l'insécurité alimentaire¹³;
- Les ménages à faible revenu, y compris des travailleuses et des travailleurs à faible revenu, et avec des actifs financiers limités (économies personnelles, etc.);
- Les ménages composés de personnes autochtones, et ce, de manière fortement disproportionnée;
- Les ménages composés des communautés racisées et des communautés noires;
- Les ménages ayant recours à l'aide sociale, à l'assurance-emploi ou à des indemnités pour accident du travail;
- Les personnes âgées de 60 à 64 ans vivant seules ;
- Certains ménages issus de l'immigration récente;
- Les ménages locataires (plutôt que propriétaires).

4 Nations Unies, Définition du droit à l'alimentation. <https://www.ohchr.org/fr/special-procedures/sr-food/about-right-food-and-human-rights> (en ligne, mai 2024).

5 Suraniti, Sophie (2017), La saine alimentation, un droit. Le Devoir, <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/512559/la-saine-alimentation-un-droit> (en ligne mai 2024).

6 Malgré cela et bien que le droit à l'alimentation existe à l'international, il n'est pas reconnu dans la charte des droits et libertés. Bien que le Canada ait signé en 1976 le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) qui contient le droit à l'alimentation, peu d'actions politiques ont été faites depuis pour l'enchâsser dans la constitution.

7 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (1996). Sommet mondial de l'alimentation, Rome.

8 INSPQ, Principaux déterminants de la santé - Environnement économique, <https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/determinants-de-la-sante/principaux-determinants-de-la-sante-environnement-economique> (en ligne mai 2024).

9 Statistique Canada (2021), Enquête canadienne sur le revenu – 2021, https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/instrument/5200_Q1_V10#a14 (en ligne 2024).

10 François Fournier (2022), La faim justifie des moyens : s'engager à réduire durablement et à prévenir l'insécurité alimentaire des ménages au Québec, Observatoire québécois des inégalités, p. 13.

11 Bélanger, F. (2023), L'insécurité alimentaire au Québec. En bref. Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.

12 Bélanger, F. (2023), L'insécurité alimentaire au Québec. En bref. Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.

13 Uppal, Sharanjit (2023), L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes, Regards sur la société, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2023001/article/00013-fra.htm> (en ligne février 2024).

Une personne est d'autant plus vulnérable qu'elle vit plusieurs de ces situations qui se répercutent sur la précarisation de son autonomie et du budget disponible¹⁴. Selon une étude de l'Institut national de la recherche scientifique¹⁵, les jeunes, les parents monoparentaux, les personnes racisées et les personnes issues de l'immigration récente sont parmi les groupes les plus vulnérables à l'endettement. Pour plusieurs, cet endettement est consécutif à une séparation, à l'apparition d'une maladie, à la perte d'un emploi ou découle des obligations liées au soutien d'un proche. En outre, beaucoup de personnes n'ont pas accès aux prêts conventionnels des banques et doivent se tourner vers des prêteurs privés aux termes peu transparents. Elles se retrouvent ainsi avec un stress financier important et sont d'autant plus impactées par la hausse des différents coûts de la vie. En cas de situation de vulnérabilité, une personne en location d'appartement ayant contracté un contrat d'achat d'une voiture sur terme risque de devoir continuer à faire les paiements de ces deux postes budgétaires avant de considérer ce qui reste pour se nourrir.

« Mon épicerie va sur ma carte de crédit, mais pendant que la facture sort, tu t'organises pour en mettre plus, mais tu en accumules sur le prochain mois. Techniquement, tu ne le paies pas, parce qu'elle va se retrouver sur le mois [suivant]. »

—Une personne lavalloise en entrevue

Pour se sustenter, une personne aura tendance à acheter davantage d'aliments transformés moins coûteux dont le contenu en sucre, en gras et en sel est plus élevé, au lieu d'aliments sains tels que les fruits et les légumes. Sur le long terme, ce manque d'options a toutefois des impacts forts sur son état de santé. Ainsi, les adultes dont le ménage vit de l'insécurité alimentaire sont plus à risque de souffrir de problèmes de santé physique et mentale (notamment la dépression et le diabète). Une corrélation proportionnelle existe entre l'insécurité alimentaire et la santé : plus l'insécurité alimentaire est sévère, plus les adultes risquent de développer des problèmes de santé chroniques graves. De plus, l'insécurité alimentaire est associée à un décès prématuré chez les Canadiennes et les Canadiens d'âge adulte, soit neuf ans plus tôt en moyenne que chez celles et ceux en situation de sécurité alimentaire¹⁶. Pour leur part, les enfants qui sont exposés à de l'insécurité alimentaire éprouvent plus de difficultés à leur entrée à la maternelle¹⁷. Elles et ils sont en moins bon état de santé et ont un risque plus élevé de maladies chroniques en vieillissant.

En outre, l'insécurité alimentaire a des effets majeurs sur les systèmes de santé. Sur une période de 12 mois en Ontario, les adultes d'un ménage en insécurité alimentaire grave coûtent en moyenne 2,4 fois plus cher au système de santé provincial que les personnes en situation de sécurité alimentaire¹⁸. Ainsi, puisque les aliments rassasiants les moins dispendieux sont souvent beaucoup trop riches en gras, en sucre et en sel, ils deviennent nocifs pour la santé des individus à moyen et à long terme, amenant la société à défrayer les coûts dans le système de santé¹⁹.

14 Le pouvoir d'achat limité à un impact sur l'autonomie alimentaire.

15 INRS (2024). Surendettement : la santé financière des ménages québécois sous la loupe. <https://inrs.ca/actualites/surendettement-la-sante-financiere-des-menages-quebecois-sous-la-loupe/> (en ligne avril 24).

16 Valerie Tarasuk, Lynn McIntyre (2020). Insécurité alimentaire au Canada. Article. L'Encyclopédie Canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/l-insecurite-alimentaire-au-canada> (en ligne février 2024).

17 Anna D. Johnson, Anna J. Markowitz (2017). Associations Between Household Food Insecurity in Early Childhood and Children's Kindergarten Skills, Child development, Society for Research in Child Development, <https://srcd.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/cdev.12764> (en ligne avril 2024).

18 Valerie Tarasuk, Lynn McIntyre (2020). Insécurité alimentaire au Canada. Article. L'Encyclopédie Canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/l-insecurite-alimentaire-au-canada> (en ligne février 2024).

19 ASPQ (2024). La réduction de la maladie au Québec, <https://moinsdemaladies.ca/livre-de-la-reduction-de-la-maladie/> (en ligne mai 2024).

L'Observatoire québécois des inégalités note sur l'insécurité alimentaire que « trois causes interreliées expliquent l'insécurité alimentaire : une cause immédiate, soit des ressources financières limitées, puis des causes structurelles, à savoir un environnement socioéconomique qui produit des inégalités et des politiques publiques qui ne pallient pas ces inégalités avec un filet social adéquat ». (Observatoire québécois des inégalités²⁰)

Les interventions qui ont un plus grand impact pour atténuer les effets de l'insécurité alimentaire sont proportionnelles aux possibilités d'agir des paliers décisionnels. Ainsi, les interventions de l'État sur l'accès à l'alimentation, l'éducation, le revenu, le logement et le transport ont une incidence globale sur l'insécurité alimentaire de la population, alors que l'organisme d'une localité aura un effet plus spécifique sur son quartier.

La sécurité alimentaire à Laval

À partir des données de Statistique Canada, l'équipe de surveillance de l'état de santé de la population et vie, de la Direction de santé publique de Laval (CISSS de Laval), a produit une estimation du nombre de personnes qui risquent de vivre l'une des différentes formes d'insécurité alimentaire en 2024. La sécurité alimentaire est estimée à partir des données de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2021²¹.

Tableau 3 : Estimation de la population lavalloise touchée par l'insécurité alimentaire en 2024 à partir de la proportion du Québec en 2021²²

Type	Définition	Laval
Insécurité alimentaire marginale	Inquiétude de manquer de nourriture	± 22 000
Insécurité alimentaire modérée	Réduire la quantité ou la qualité d'aliments	± 37 000
Insécurité alimentaire grave	Sauter des repas	± 13 000
Insécurité alimentaire globale	Total	± 72 000

Considérant que l'insécurité alimentaire grave amène les ménages à devoir sauter des repas, il peut être envisagé que ce sont surtout ceux-ci qui risquent de fréquenter les services des banques alimentaires, soit environ 13 000 personnes. En revanche, la situation n'est pas optimale pour la majorité des personnes qui habitent à Laval. Chaque jour, six personnes vivant à Laval sur dix ne consomment pas la quantité recommandée de fruits et de légumes. Cela est vrai chez les enfants et les adultes, et plus particulièrement chez les hommes. Enfin, près de la moitié de la population est sédentaire et consomme une boisson sucrée au moins une fois par jour²³. Ainsi, d'importants efforts doivent encore être réalisés pour améliorer l'accès à la saine alimentation sur le territoire et avoir une incidence générale positive sur la santé de la population.

Le Bilan-Faim de 2023 nous apprend qu'un total de 15 970 personnes ont été aidées durant l'année par des programmes de dépannage alimentaire soutenus par le Centre de bénévolat et moisson Laval, dont près de la moitié sont des enfants (44,2 %²⁴). C'est une augmentation importante du nombre de personnes soutenues par le dépannage alimentaire, et cela, pour l'ensemble des profils de ménages (familles monoparentales, biparentales, couples sans enfant, adultes vivant seul-es).

20 François Fournier (2022), La faim justifie des moyens : s'engager à réduire durablement et à prévenir l'insécurité alimentaire des ménages au Québec, Observatoire québécois des inégalités, p. 13.

21 Statistique Canada (2021), Enquête canadienne sur le revenu – 2021., https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/instrument/5200_Q1_V10#a14 (en ligne 2024).

22 Enquête Canadienne sur le Revenu, 2021; ISQ, estimations de population (1996-2022) : série produite en juillet 2023, révisée en novembre 2023, et projections de population (2023-2041) : série produite en juillet 2023, pour le découpage géographique en vigueur en avril 2021.

23 Direction de santé publique (2023), Portrait lavallois : État de santé et habitudes de vie. Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval.

24 Banque alimentaire (Moisson Laval) (2023), Bilan-Faim 2023. Les Banques alimentaires du Québec.

Tableau 4: Distribution des ménages utilisant le dépannage alimentaire sur une année à Laval selon le Bilan-Faim²⁵

Type de ménage	2023	2022
Familles monoparentales	764	647
Familles biparentales	1 552	863
Couples sans enfant	484	225
Adultes vivant seuls	1 230	961
Autre	291	335
Total des ménages répondants	4 321	3031

Comparativement à 2022, le nombre de familles biparentales qui utilisent ces services a augmenté de 7,4 %. En 2023, 117 familles monoparentales de plus ont utilisé le dépannage alimentaire. Le nombre de couples sans enfant a plus que doublé entre 2022 et 2023 et le nombre d'adultes vivant seul-es qui utilisent le dépannage alimentaire est passé à 1 230, soit 269 personnes de plus.

L'analyse des résultats du Bilan-Faim indique que la principale source de revenus est l'aide sociale (38,4 %), un emploi (15,7 %), ou la pension de la sécurité de vieillesse (9,7 %). Il y a une augmentation d'approximativement 2 % du nombre de personnes vivant de l'aide sociale et de la pension de la sécurité de vieillesse qui utilisent les services de dépannage alimentaire. Enfin, la majorité des demandeuses et des demandeurs vivent en logement locatif privé (57,4 %). Le prix du loyer continue ainsi à avoir une incidence non négligeable sur la capacité de ces personnes à s'alimenter. On note une augmentation de 7 % de personnes ayant demandé un dépannage alimentaire qui vivent en logement locatif social (public) en 2023 (17,7 %) par rapport à 2022 (10,1 %). Le nombre de personnes faisant partie d'un ménage propriétaire (8,3 %) et qui reçoivent un dépannage alimentaire a diminué comparativement à 2022 (6 % de moins).

Les données du Bilan-Faim présentent le nombre approximatif de personnes soutenues sur le territoire par les organismes membres du Centre de bénévolat et moisson Laval²⁶. Le tableau ci-dessous présente le nombre de personnes aidées par mois selon les secteurs d'aménagement de Laval.

Tableau 5: Nombre de personnes utilisant le dépannage alimentaire par mois selon le Bilan-Faim (2022)

Secteur	Nb. de personnes aidées par mois
Secteur 1	1 307
Secteur 2	3 528
Secteur 3	6 668
Secteur 4	314
Secteur 5	3 288
Secteur 6	865
Total	15 970

Selon les estimations disponibles, il y a plus de personnes soutenues à Laval que de personnes qui doivent sauter des repas. On constate ainsi l'impact majeur du filet social composé des organismes communautaires de soutien en dépannage alimentaire de Laval qui aident des personnes à se nourrir. Bien que les prochaines sections montrent les nombreux défis que ces organismes doivent relever à cause de l'approche non pérenne des ressources limitées qu'ils reçoivent, il est important de reconnaître le travail majeur réalisé jusqu'à présent. En outre, bien que ces données soient imparfaites et incomplètes, elles amènent à considérer que les organisations réussissent de peine et de misère à rejoindre les personnes qui en ont le besoin, mais qu'elles y parviennent. Ainsi, il semblerait que les efforts à venir pour les soutenir doivent être de renforcer ce réseau afin d'améliorer la qualité, la quantité, la variété et la fraîcheur des aliments qui sont distribués.

Enfin, notons que des données approximatives du nombre de personnes vivant de l'insécurité alimentaire grave par secteur (ou par quartier) permettraient une planification plus concrète de l'ampleur des actions à entreprendre. La pertinence de ce type d'information ne doit plus être négligée.

25 Banque alimentaire du Québec (2022), Bilan-Faim 2022. Statistiques compilées du 1er au 31 mars 2022. Les Banques alimentaires du Québec, chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2022/10/Bilan-faim_2022_F.pdf (en ligne février 2024)

26 Certaines organisations offrant de l'aide alimentaire ne sont pas recensées, car elles ne reçoivent pas de denrées du Centre de bénévolat et moisson Laval.

L'indice d'équité du nombre de points de vente d'aliments sains

L'Université de Toronto²⁷ a réalisé un indice en vue de mesurer l'accessibilité des points de vente d'aliments sains dans les quartiers de villes canadiennes de taille comparable. Leur site Internet « HealthyPlan.City » indique que « Laval se classe 2^e rang [en comparaison avec 15 villes de taille similaire au Canada] en termes de distribution équitable de points de vente d'aliments sains pour les individus à faible revenu » (Université de Toronto, 2024). L'étude ne prend toutefois pas en considération les différences de prix des points de vente d'aliments sains.

Tableau 6: Indice d'équité du nombre de points de vente d'aliments sains à Laval selon les quartiers

Quartiers	Rang sur 21 ²⁸	Pourcentage d'individus à faible revenu vivant dans les zones défavorables de points de vente d'aliments sains selon le quartier	Nombre approximatif d'individus à faible revenu vivant dans les zones défavorables de points de vente d'aliments sains	Points de vente ²⁹
Saint-Martin (secteur 3)	21	8,6 %	± 566	0,7
L'Orée-des-Bois (secteur 4)	20	7,7 %	± 507	0,5
Laval-des-Rapides (secteur 2)	19	7,4 %	± 487	0,6
Laval-les-Iles (secteur 4)	18	6,5 %	± 428	0,5
Marigot (secteur 2)	17	6,3 %	± 415	1,6
Duvernay-Pont-Viau (secteur 2)	16	6,3 %	± 415	1,6
Sainte-Dorothée (secteur 4)	15	5,9 %	± 389	0,8
Saint-Vincent-de-Paul (secteur 1)	14	5,8 %	± 382	0,9
Concorde-Bois-de-Boulogne (secteur 2)	13	5,4 %	± 356	1,5
Fabreville (secteur 5)	12	5,3 %	± 349	0,6
Saint-François (secteur 1)	11	5,1 %	± 336	0,5
Sainte-Rose (secteur 5)	10	5 %	± 329	0,7
Renaud (secteurs 2-3)	9	4,8 %	± 316	1,3
Val-des-Arbres (secteur 1)	8	4,7 %	± 310	0,6
Auteuil (secteur 6)	7	4,4 %	± 290	1,4
L'Abord-a-Plouffe (secteur 3)	6	2,8 %	± 184	1,7
Saint-Bruno (secteur 6)	5	2,7 %	± 178	1,1
Souvenir-Labelle (secteur 3)	4	1,8 %	± 119	1,9
Marc-Aurèle-Fortin (secteur 5)	3	1,8 %	± 119	2,1
Vimont (secteur 6)	2	1,4 %	± 92	1,9
Chomedey (secteur 3)	1	0,3 %	± 20	2,1
Laval	-	35 %	6 586	

27 Université de Toronto (2024, en ligne), HealthyDesign.City, <https://healthydesign.city/> (En ligne février 2024).

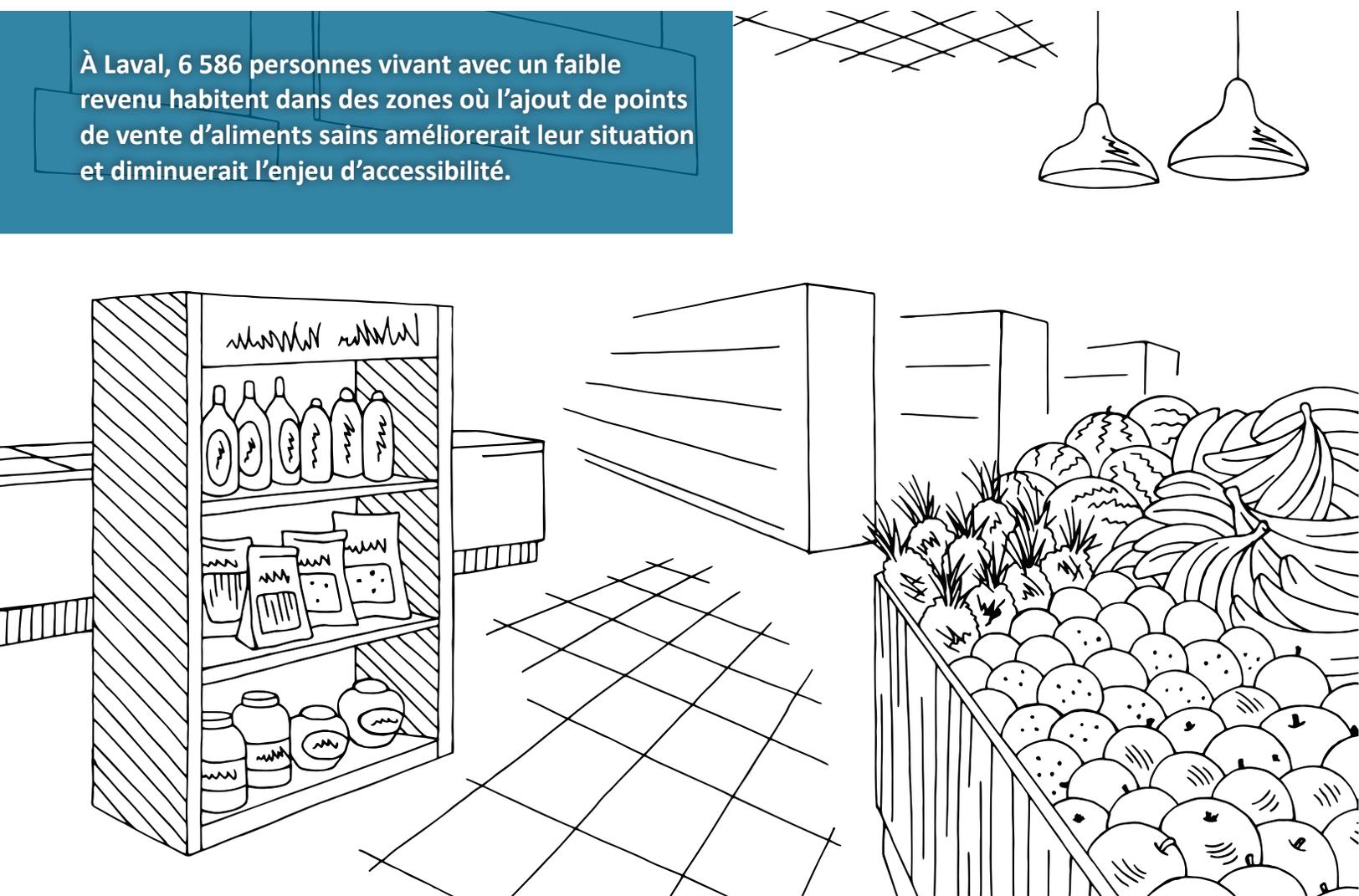
28 Il s'agit de la proportion d'individus qui a un faible revenu vivant dans des zones défavorables de points de vente d'aliments sains. Plus le chiffre est élevé, plus il y a d'individus à faible revenu vivant dans une zone où peu de points de vente d'aliments sains sont accessibles à moins d'un kilomètre.

29 Nombre de points de vente dans un rayon de 1 km

Selon cette étude, 6 586 personnes vivant avec un faible revenu habitent dans des zones où l'ajout de points de vente d'aliments sains améliorerait leur situation et diminuerait l'enjeu d'accessibilité à Laval. Il s'agit de 35 % des individus de Laval vivant avec un faible revenu. Comme illustré dans le tableau ci-dessus, les districts électoraux à prioriser sont Saint-Martin, L'Orée-des-Bois et Laval-des-Rapides. Ce sont les districts électoraux où il y a le moins de points de vente d'aliments sains accessibles à 1 km du lieu d'habitation³⁰.

De nombreux points de vente sont des supermarchés plus haut de gamme qui ne sont pas nécessairement accessibles financièrement aux personnes qui vivent de l'insécurité alimentaire. Comme en toute chose, la vigilance est de mise.

À Laval, 6 586 personnes vivant avec un faible revenu habitent dans des zones où l'ajout de points de vente d'aliments sains améliorerait leur situation et diminuerait l'enjeu d'accessibilité.



30 Ces districts peuvent être visualisés sur cette page Internet : <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/elections-laval/carte-district-electoral-2021.pdf> (en ligne mai 2024).

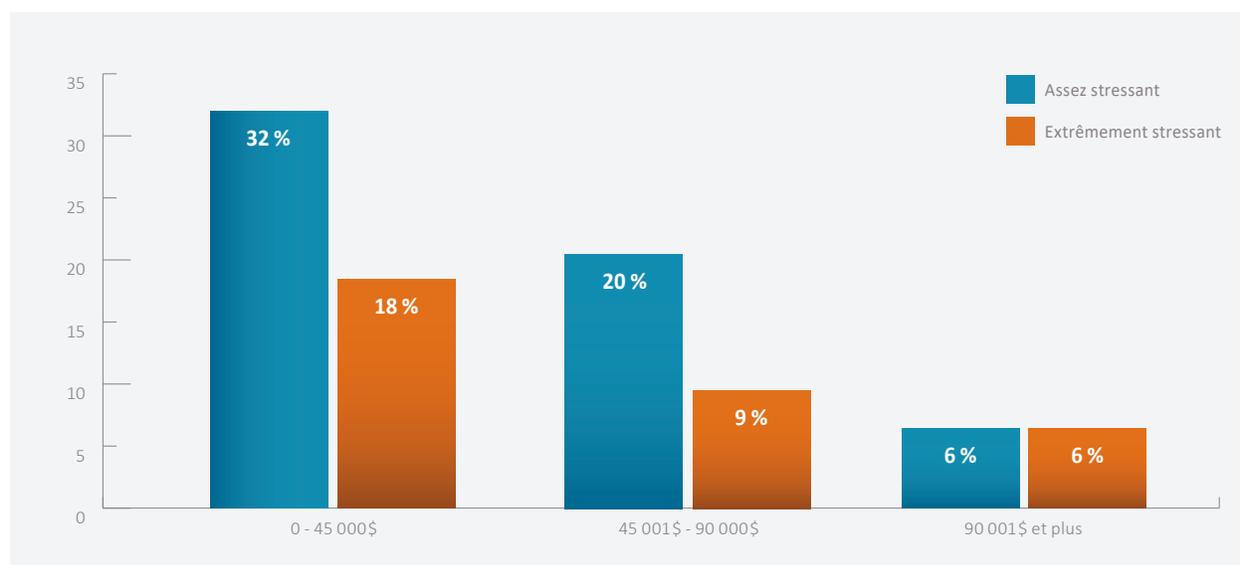
I ANALYSE DES COLLECTES

Les collectes auprès de la population de Laval

Cette section porte sur les résultats obtenus lors des collectes de données auprès de la population de Laval. Les résultats obtenus ont été séparés selon trois tranches de revenu afin d'illustrer les différences vécues. Dans le contexte de cet état de situation, il n'était pas possible de catégoriser les revenus des ménages aussi finement que souhaité. La catégorisation réalisée avait pour objectif de contribuer à la réalisation et à la création de persona par le CASAL tout en exprimant les différences notables vécues entre ces tranches de revenu.

Sans trop de surprise, le premier tableau illustre que les personnes vivant avec des revenus moindres vivent plus de stress quand vient le temps de faire leur épicerie. En effet, des ressources financières limitées conduisent à devoir constamment surveiller ses dépenses tout en faisant des choix difficiles.

Figure 2 : Pourcentage de répondants stressés de faire leur épicerie selon la tranche de revenu (après impôt)



Différents éléments peuvent être des causes de stress. Ayant un budget limité, une personne a répondu en entrevue qu'il lui arrivait de devoir retirer des aliments de son panier.

«Oui, [pas avoir assez d'argent, ça arrive] tout le temps en arrivant à la caisse. Ce que j'ai amené, ça dépasse. Je suis obligé de laisser des choses.»

—Une personne lavalloise

Une autre mentionne en entrevue que ses allergies limitent son choix d'aliments en plus d'être plus dispendieux. Une autre personne mentionne que la gymnastique à faire pour économiser demande temps et énergie.

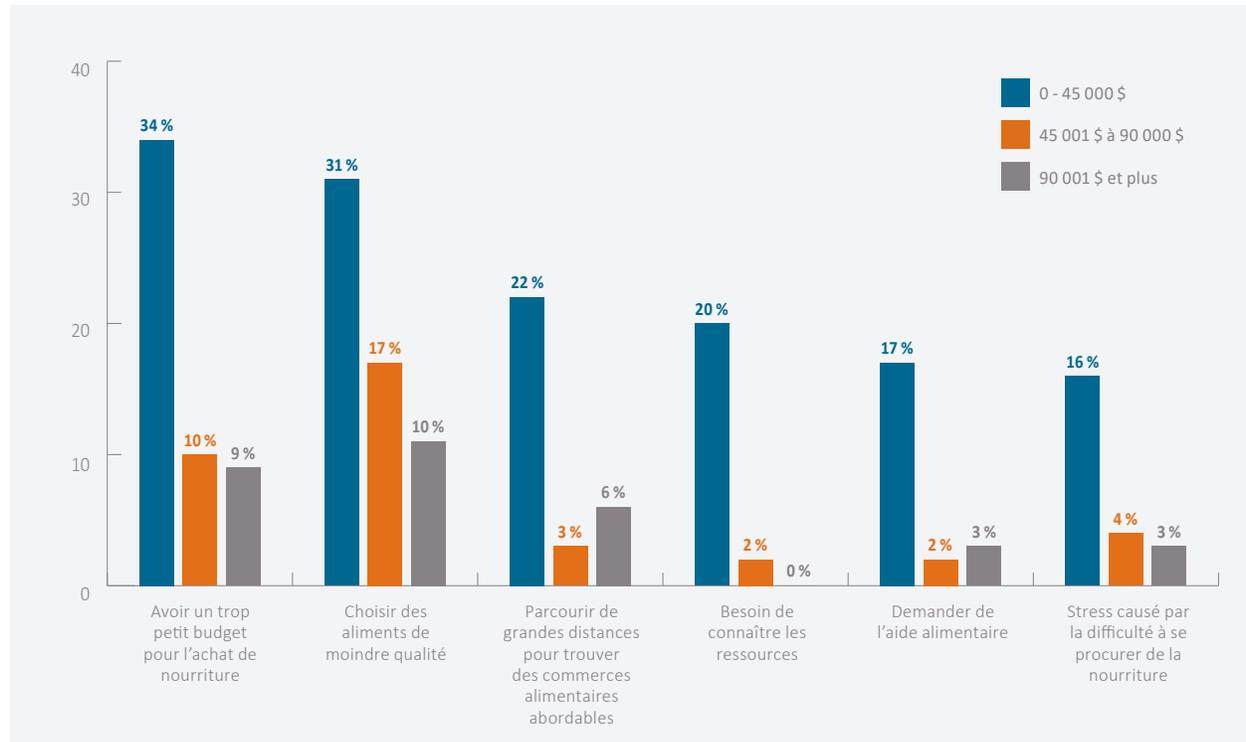
«Oui, stressant pour l'imbattable, faut séparer les aliments dans le chariot, ça peut être long, juste pour économiser. C'est juste moi qui paie pour tout.»

—Une personne lavalloise

Ainsi, les personnes qui vivent avec des facteurs de vulnérabilités sont plus enclins à vivre un stress en lien avec l'alimentation.

Le prochain tableau présente le pourcentage de personnes qui vivent constamment des situations de vie stressantes. Parmi les personnes répondantes gagnant moins de 45 000 \$ par année, 34 % considèrent avoir constamment un trop petit budget pour l'achat de nourriture et ils sont 31 % à devoir constamment choisir des aliments de moindre qualité.

Figure 3 : Pourcentage des personnes répondantes qui vivent constamment ces situations selon la tranche de revenu (après impôt)



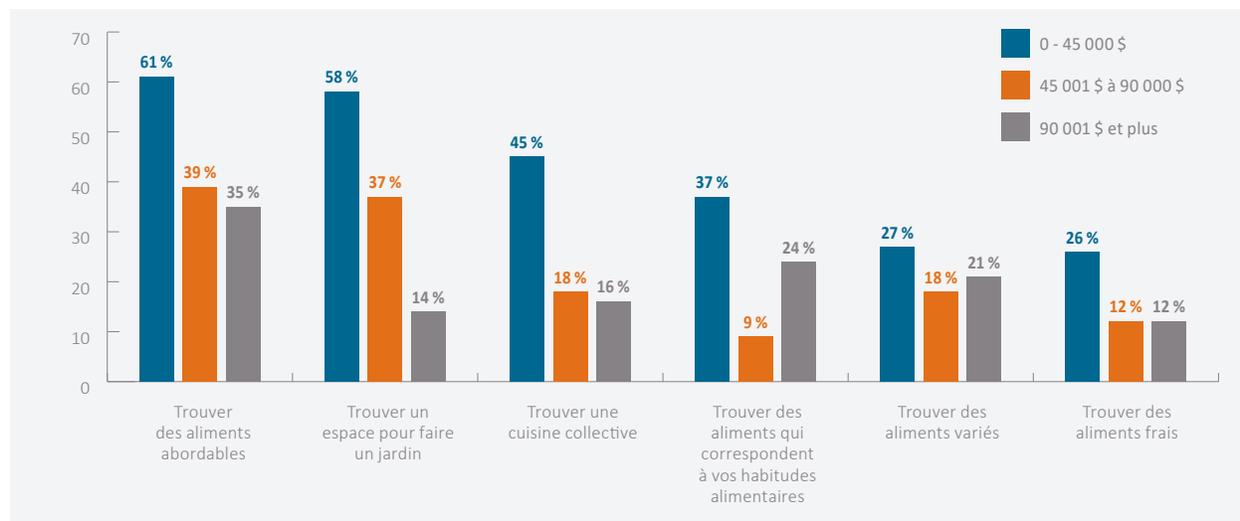
Ce tableau permet d'illustrer la grande disparité de situations rencontrées par les ménages les moins fortunés.

«Des fois, je veux acheter ça, mais le prix ne me convient pas, je n'ai pas assez d'argent. Des fois, quand je me rends à l'épicerie, les enfants veulent ça, mais je dis non on ne peut pas acheter ça maintenant.»

—Une personne lavalloise

Et le quartier d'habitation ne facilite pas non plus leur situation. Le tableau suivant présente le pourcentage des personnes répondantes qui considèrent difficile ou très difficile de faire certaines actions dans leur quartier. Par exemple, la majorité des ménages répondants vivant avec moins de 45 000 \$ considèrent difficile ou très difficile de trouver des aliments abordables dans leur quartier (61 %).

Figure 4: Pourcentage des personnes répondantes qui considèrent « difficile » ou « très difficile » de faire ces actions dans leur quartier selon la tranche de revenu (après impôt)



Les entrevues nous apprennent que ces personnes vont être portées à faire leur épicerie au rabais dans un autre quartier, si elles en sont capables, mais risquent fort d’acheter à plein prix dans le supermarché de leur localité. Si elles sont en mesure de fréquenter différents lieux pour obtenir des rabais, elles mentionnent le temps considérable nécessaire pour réaliser cette gymnastique.

«Je m’organise avant. Cette semaine, j’ai eu le temps.
Les autres semaines, à cause du travail, je paie un peu plus cher.
Acheter de la nourriture déjà faite. Aller plusieurs fois par semaine.»

—Une personne lavalloise

Figure 5: Illustration de l’augmentation du coût de la vie

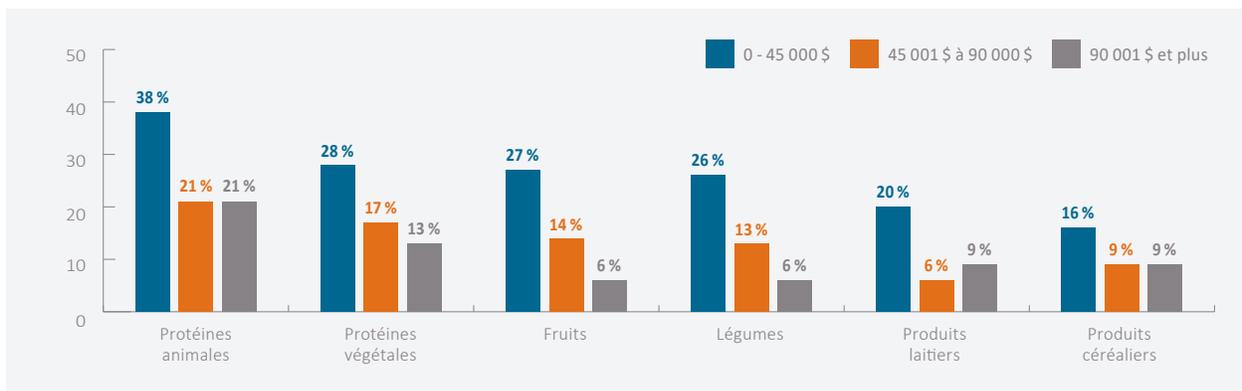


Les aliments qui sont considérés comme « pas du tout abordables » dans les quartiers de Laval sont principalement les protéines animales, mais aussi végétales, ainsi que les fruits et les légumes. Une personne participant au groupe de discussion destiné aux organismes remarque qu'ils reçoivent peu de produits pour les soins de première nécessité (ex. : produits d'hygiène). Dans le même sens, une personne lavalloise a mentionné en entrevue que les produits pour bébé (les couches par exemple) ont aussi un coût élevé.

« C'est arrivé, j'ai acheté une viande, ce n'était pas ce que je voulais, mais c'est ça. Y'a des choses que je n'achète pas. »

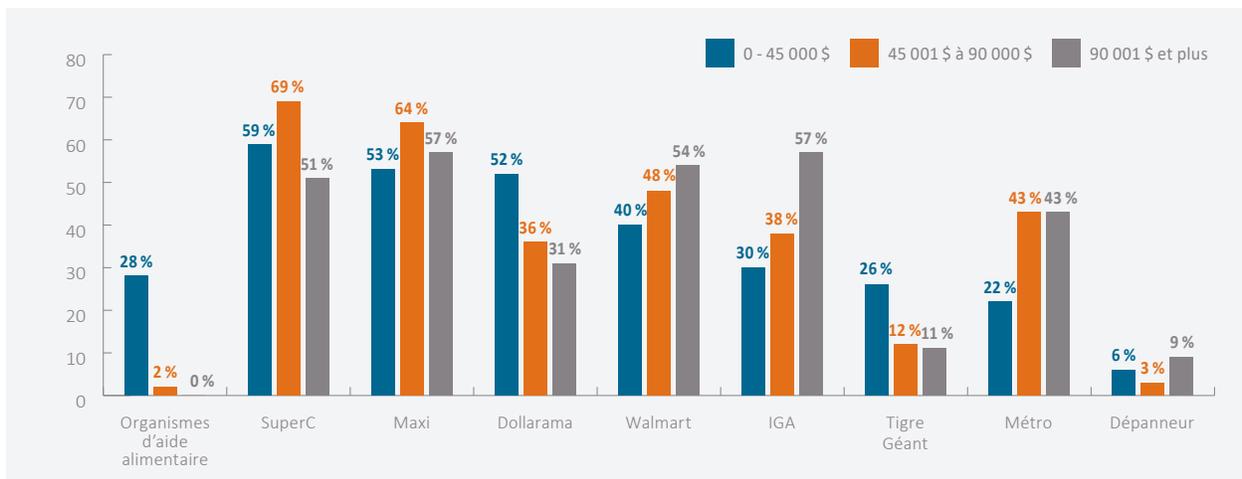
—Une personne lavalloise

Figure 6: Pourcentage des personnes répondantes qui considèrent « pas du tout abordable » le coût de ces aliments dans leur quartier



Du côté de la fréquentation des commerces en alimentation, il est possible de constater que le Super C et le Maxi sont très fréquentés par les différents ménages, indépendamment du revenu. Toutefois, les plus grandes différences de fréquentation des commerces alimentaires sont pour les organismes d'aide alimentaire, le Dollarama et le Tigre Géant. Ces établissements sont beaucoup plus fréquentés par les ménages vivant avec moins de 45 000 \$ par années. L'enjeu avec les deux derniers commerces est qu'ils n'ont pas ou peu d'aliments sains. Ainsi, ces personnes en viennent à être contraintes à faire des choix qui nuisent à leur santé.

Figure 7: Pourcentage des personnes répondantes qui fréquentent les commerces alimentaires selon leur revenu



Néanmoins, certaines personnes rencontrées en entrevue ont mentionné le grand impact de l'aide alimentaire des organismes pour leur ménage.

**«Y'a plusieurs années, j'étais blessé, l'assurance ne m'a pas payé tout de suite.
Écoute, il y avait de bons organismes, ça m'a aidé beaucoup.»**

—Une personne lavalloise

En outre, une personne répondante affirme que même avec un emploi, le soutien d'un organisme communautaire demeure essentiel pour nourrir sa famille à chaque semaine.

Malgré l'apport des organisations, plusieurs personnes rencontrent des obstacles qui limitent leurs accès aux services et aux activités. Le tableau suivant présente le pourcentage des répondantes et des répondants qui considèrent ces barrières comme limitatives.

Tableau 7 : Pourcentage des personnes répondantes selon les difficultés recensées pour participer aux activités

Type de difficulté	Pourcentage
Difficulté à couvrir les coûts de ces activités	44,1 %
Difficulté à participer à cause des horaires qui ne conviennent pas	31,4 %
Difficulté à participer à une activité de groupe (anxiété sociale, peur de ne pas être assez bon-ne, etc.)	25,5 %
Difficulté à se rendre au lieu de l'activité	21,6 %
Difficulté à faire garder les enfants durant les activités	16,7 %
Difficulté à communiquer en français	10,8 %

Des personnes ont aussi été confrontées à la dure réalité rencontrée par les organisations d'aide alimentaire. Ainsi, une personne démunie mentionne qu'elle ne peut plus utiliser les services de l'organisation en aide alimentaire de son quartier, puisque des règles ont dû être adoptées pour préserver l'équité quant à la quantité de nourriture obtenue par les ménages qui en bénéficient.

«Je trouve dommage que nous ne puissions plus avoir recours à la banque alimentaire, par manque de nourriture. Seules les familles en reçoivent. Les personnes seules ou vivant en couple ne peuvent plus en recevoir par manque de nourriture. Si on pouvait aller dans un autre secteur pour recevoir de la nourriture, ce serait bien. Je ne comprends pas qu'ils ont été obligés d'éliminer les personnes seules ou âgées par manque de nourriture.»

—Une personne lavalloise



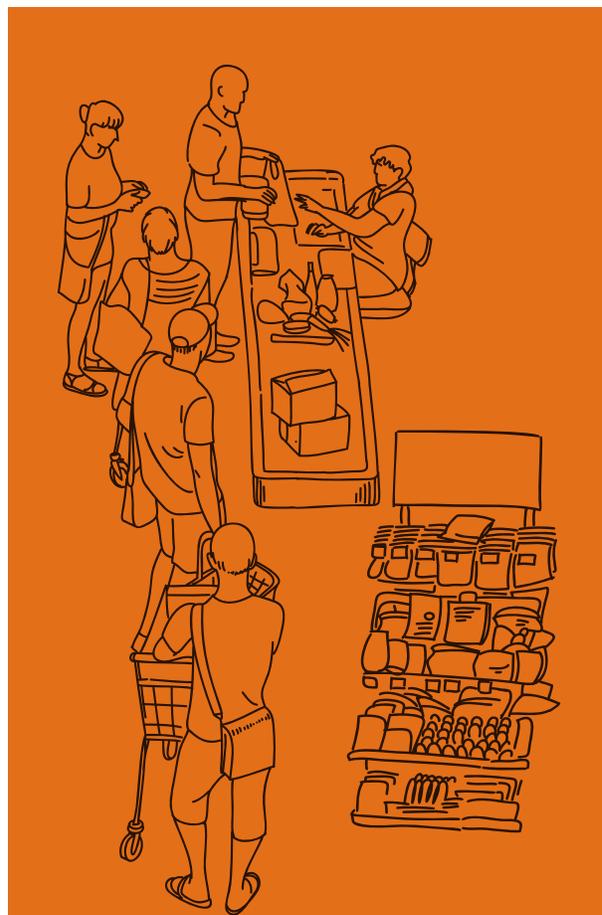
Une autre personne mentionne qu'il serait souhaitable que les organisations augmentent la fréquence de distribution en fonction du nombre de personnes par ménage afin de recevoir plus de denrées, malgré le manque d'espace pour l'entreposer chez elle. L'horaire de travail d'une autre l'empêche de bénéficier des services de dépannage alimentaire durant les heures d'ouverture de l'organisme de son quartier. Pour les personnes qui travaillent, il est très difficile de participer aux activités. Il a été mentionné en entrevue qu'une personne a cessé de participer à des activités comme des formations et la cuisine collective lorsqu'elle a trouvé du travail. Ainsi, l'adéquation doit être faite entre les services offerts et les exigences de la réalité des personnes.

«Pour faire ça, ça prend quelqu'un qui ne travaille pas, qui a tout le temps.
Ceux qui travaillent ne peuvent pas profiter de tout ça. Le défi, c'est le temps.
Quand je ne travaillais pas, il y avait plein de choses, cuisine collective, cours, plein de choses, mais quand tu travailles. En soirée, si tu as une petite famille, tu dois aller te préparer. Tu dois être à la maison.»

—Une personne lavalloise

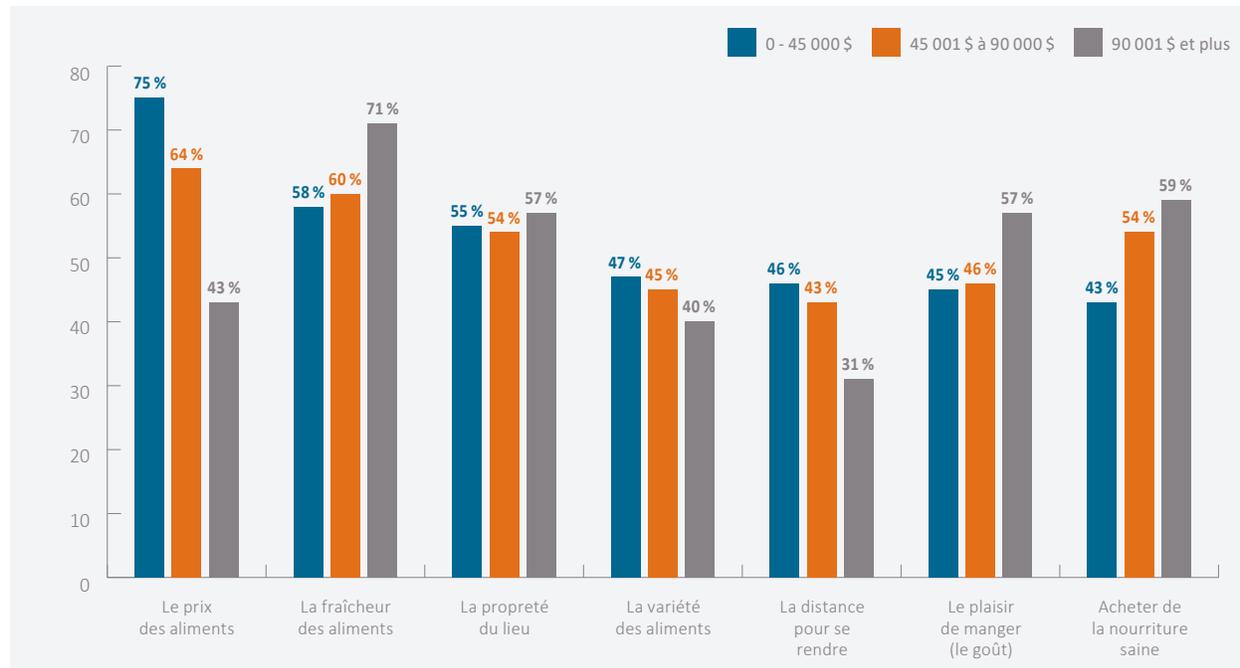
Du côté des commerces alimentaires, une majorité de personnes rencontrées en entrevue ont mentionné qu'il était difficile de circuler autrement qu'en voiture pour se rendre à ceux-ci. Une personne souhaite qu'il soit plus facile, sécuritaire et agréable de se rendre à pied ou à vélo aux commerces de Laval. Certaines routes, comme le boulevard des Laurentides, ne sont pas sécuritaires à vélo ou à pied avec des enfants. Dans le même sens et considérant son petit budget, une personne ayant des limitations fonctionnelles aimerait voir la création d'un service d'aide à la livraison de l'épicerie afin de diminuer ses coûts. Enfin, un répondant indique que le supermarché qui évolue seul dans son quartier ne rencontre aucune concurrence.

Le graphique suivant présente ce que les personnes répondantes considèrent comme très important lorsqu'elles font leur épicerie. Le prix des aliments est un facteur notablement plus important pour les ménages qui gagnent 45 000 \$ et moins que pour les autres tranches de revenu. C'est le cas aussi de la distance à parcourir pour se rendre au commerce alimentaire. À l'opposé, les ménages les plus fortunés sont plus nombreux à accorder une grande importance à la fraîcheur des aliments consommés. La même disposition se révèle pour le plaisir de manger (le goût) et l'achat de nourriture saine. Un point d'intérêt est que la propreté du lieu est d'une grande importance pour l'ensemble des ménages. Toute offre alimentaire doit satisfaire à ce critère, troisième en importance.



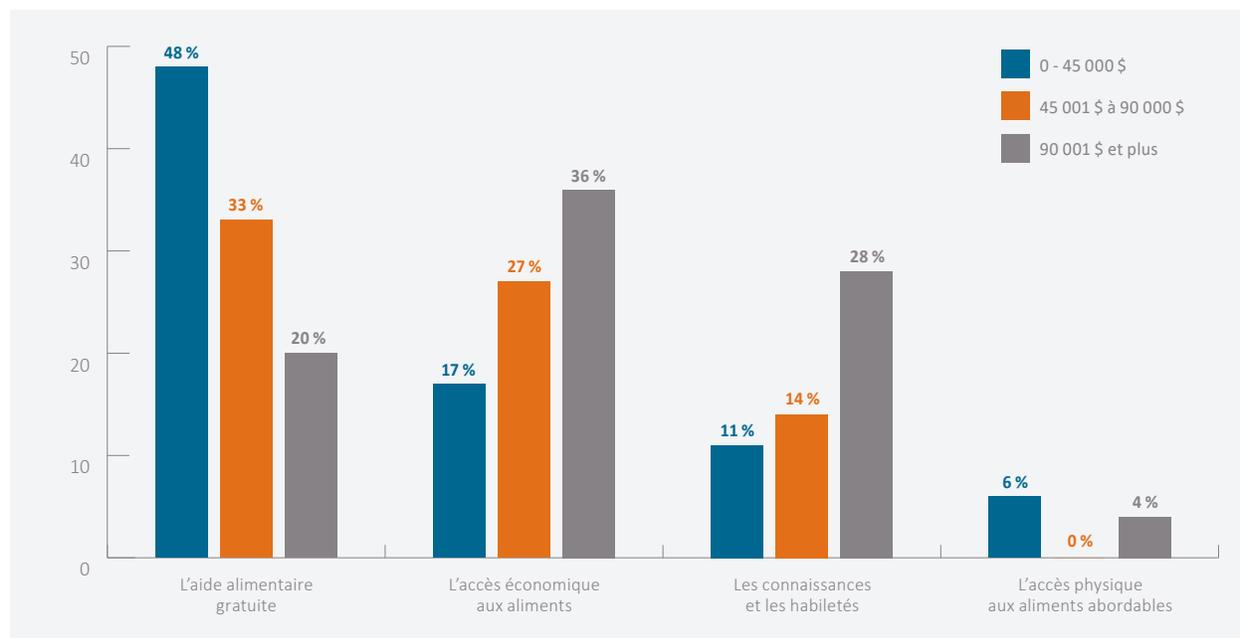
Le prix des aliments est un facteur notablement plus important pour les ménages qui gagnent 45 000 \$ et moins [...]

Figure 8 : Pourcentage des personnes répondantes qui considèrent « très importants » ces éléments selon le revenu du ménage (après impôt)



À travers ces différents résultats, il est ainsi possible de constater que les ménages vivant avec moins de 45 000 \$ par année doivent faire des choix différents des autres ménages. Cette réalité se reflète lorsque l'on demande aux répondantes et aux répondants quelles seraient les actions à entreprendre pour favoriser et soutenir la sécurité alimentaire.

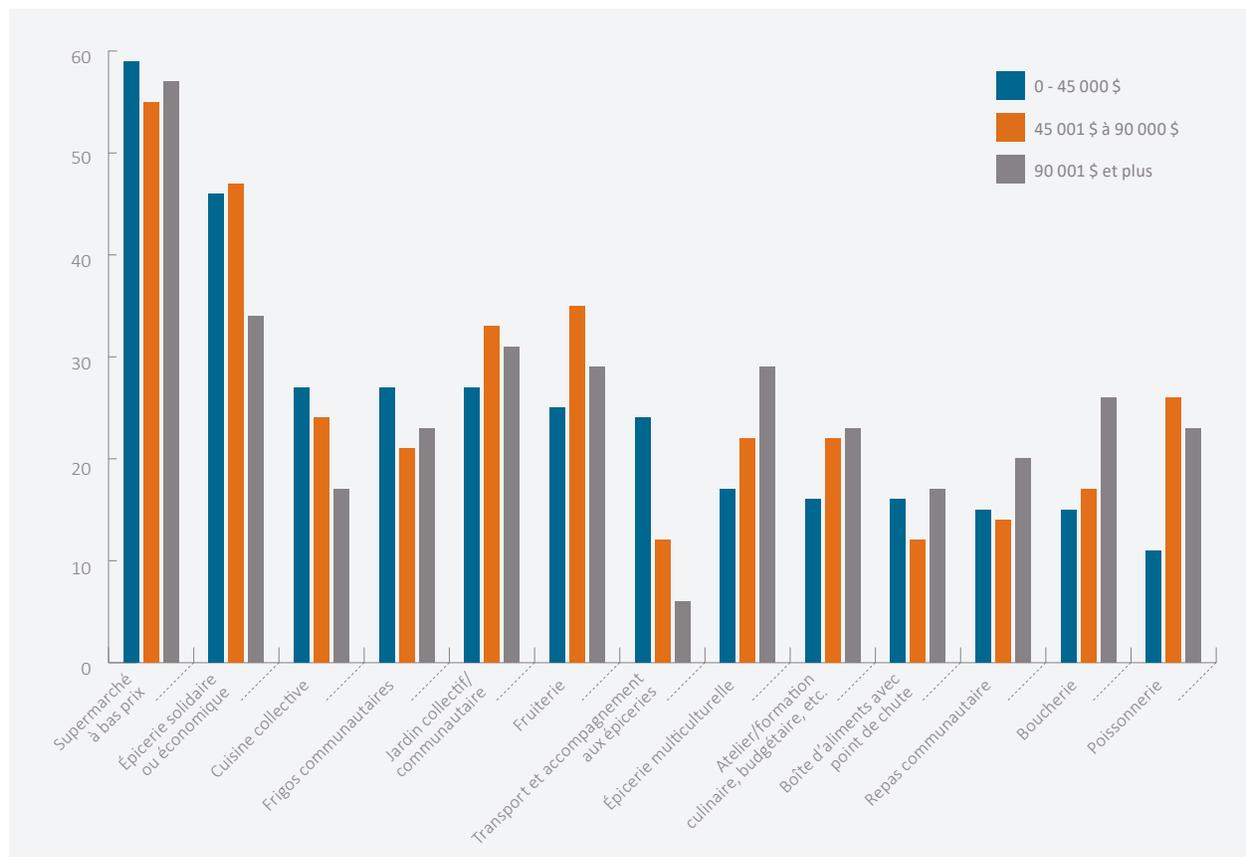
Figure 9 : Pourcentage des personnes répondantes selon les 4 actions les plus demandées à entreprendre pour favoriser et soutenir la sécurité alimentaire



Pour les ménages les moins fortunés, il semble que l'aide alimentaire gratuite soit une option plus efficace qu'un meilleur accès économique aux aliments. Pour expliquer cette position, le modèle de la pyramide d'impacts populationnels des interventions en matière de sécurité alimentaire³¹ indique que les interventions les plus structurantes visent à soutenir les facteurs socioéconomiques à la racine des iniquités de santé. Ces facteurs seraient de l'ordre du revenu, de l'emploi, de la scolarité, etc. Cela pourrait expliquer pourquoi l'accès économique aux aliments est considéré comme une meilleure solution pour les personnes vivant avec plus de 90 000 \$ en revenu par année. Ces personnes ont été en mesure de bénéficier de ces facteurs pour acquérir un statut socioéconomique adéquat à leur projet de vie. Toutefois, selon nos résultats, les ménages les plus démunis vivent en moyenne 4 des 19 facteurs de vulnérabilité recensés par notre étude (1 seul facteur en moyenne pour les ménages de 90 000 \$ et plus). Il n'est pas nécessairement possible pour les ménages à faible revenu d'envisager d'obtenir un meilleur emploi ou même de développer une plus grande scolarité à court, moyen ou long terme. Devant l'ampleur des défis qu'il serait nécessaire de relever pour améliorer le statut socioéconomique de ces ménages, l'aide alimentaire gratuite est la meilleure solution selon eux pour soutenir leur sécurité alimentaire, tout en leur permettant de développer des projets de vie.

Exception faite de l'aide alimentaire gratuite, les personnes répondantes considèrent en majorité que les supermarchés à bas prix et les épiceries économiques sont les services qui feraient la plus grande différence dans les quartiers pour améliorer l'accès à une alimentation suffisante.

Figure 10: Pourcentage des personnes répondantes selon les services qui feraient la plus grande différence dans les quartiers pour améliorer l'accès à une alimentation suffisante



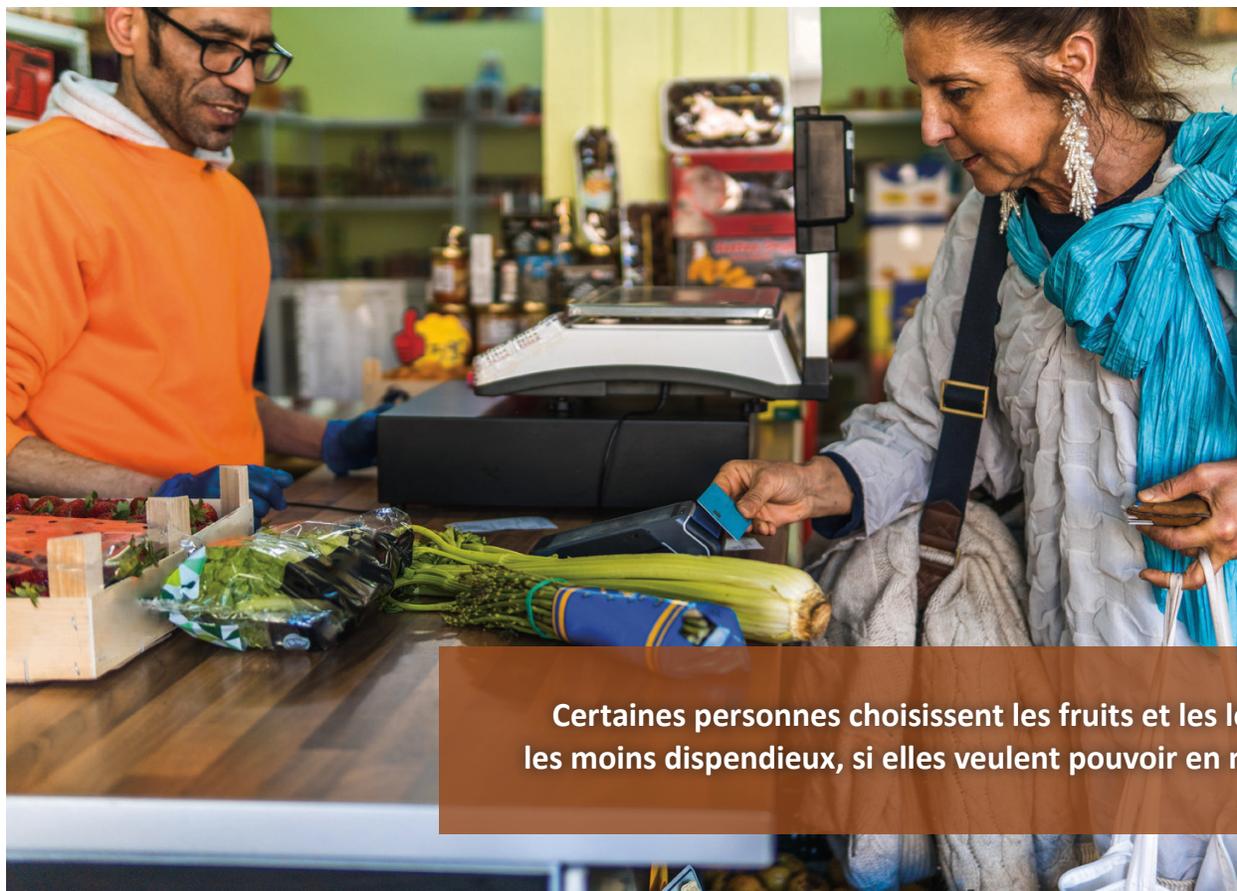
31 <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/app/uploads/2024/02/fiche-explicative-pyramide-sa.pdf> (en ligne mai 2024).

Enfin, des répondantes et des répondants ont mentionné en entrevue ne pas être en mesure d'encourager les fermes locales. Comme vu précédemment, le prix a un gros impact sur leurs conditions de vie et leur choix. D'un autre côté, les fermes de la région se retrouvent aussi dans une situation difficile qui limite leur capacité à offrir des prix réduits pour les ménages qui n'ont pas les ressources suffisantes.

«À Laval, c'est quand même bien parce qu'il y a des fermettes pour chercher des fruits et des légumes, mais c'est le même prix. Ce n'est pas meilleur marché. [...] Tu ne paies pas moins cher. Ça devrait, mais tu ne paies pas moins cher. Tu vas payer le même prix si tu vas au Maxi. Alors pourquoi aller là? Ce sont les mêmes produits, même prix, tu ne paies pas moins cher et tu vas plus loin. Pourtant, ça devrait être moins cher. Les fermes sont en arrière, ils l'ont cueilli récemment. Y'a pas de distributeur. On a l'impression avec les grosses pancartes, mais au Maxi, tu vas avoir les mêmes choses. C'est trompeur.»

—Une personne lavalloise

En entrevue, des personnes lavalloises ont mentionné préférer utiliser un supermarché où il est possible de tout trouver en un déplacement tout en payant le même prix. Bien que les produits soient supérieurs en provenance des fermes du Québec, il n'est pas toujours possible pour un ménage à faible revenu d'acheter la meilleure qualité. Certaines personnes choisissent les fruits et les légumes les moins dispendieux, si elles veulent pouvoir en manger.



Certaines personnes choisissent les fruits et les légumes les moins dispendieux, si elles veulent pouvoir en manger.

La collecte auprès des organisations

Le CASAL, ses membres et ses partenaires

Le comité d'action en sécurité alimentaire de Laval³² permet la concertation d'une vingtaine d'acteurs des domaines communautaire, scolaire, municipal, agricole, de la santé, des services sociaux et caritatifs. Leur objectif est de mobiliser et de concerter les différents acteurs du secteur de l'alimentation pour promouvoir l'accès à la saine alimentation pour toutes et tous à Laval.

Dans l'ensemble, les façons de travailler du CASAL conviennent aux représentantes et aux représentants des organisations qui ont répondu au questionnaire. Ces personnes considèrent que le CASAL tient des réunions de façon régulière pour discuter de l'avancement des initiatives (80,7 %). Selon elles, les membres élaborent en commun un plan d'action qui définit concrètement les actions que chacune et chacun s'engage à mettre en œuvre pour que la population ait un meilleur accès à une alimentation suffisante pour mener une vie active (77,2 %). Elles considèrent aussi que les partenaires mettent en œuvre de nouvelles stratégies ou activités pour combler les lacunes ou pour éviter les doublons d'initiatives (77,8 %). Selon les personnes répondantes, les membres cherchent régulièrement à obtenir de la rétroaction et des conseils (70 %) des autres. Elles considèrent aussi que les initiatives intègrent les changements de contexte (83,3 %). En groupe de discussion, une personne représentante d'organisme a émis l'avis que le CASAL devrait s'assurer que l'élaboration d'un plan d'action porte un principe directeur de consolidation des ressources déjà présentes. Une autre personne relève l'importance de ne pas doubler les services. Elle avance l'importance de mieux soutenir les organisations existantes dans leur offre de services pour construire à partir de ce qui se fait déjà. Dans le même sens, une personne a insisté sur le respect de l'autonomie des organismes à but non lucratif (OBNL). Les actions d'un plan d'action doivent avoir été rédigées et validées collectivement par les personnes concernées pour qu'elles en deviennent des porteuses et des porteurs.

Dans l'ensemble, les façons de travailler du CASAL conviennent aux représentantes et aux représentants des organisations qui ont répondu au questionnaire.



Ainsi, de l'avis des personnes répondantes, 33,3 % des organisations rencontreraient des enjeux entourant les façons de faire (activités) du CASAL. Le point le plus faible semble être le processus participatif pour déterminer un ensemble commun d'indicateurs et de méthodes de collecte de données simples d'utilisation, pour suivre l'avancement des actions des membres. Seuls 56,3 % des personnes répondantes sont en accord que le CASAL utilise un processus participatif pour ce point. Aucune n'est toutefois « tout à fait en accord ».

La moitié des partenaires ayant répondu au questionnaire considèrent en premier lieu que le CASAL devrait travailler à soutenir et à favoriser la sécurité alimentaire en s'efforçant de trouver une façon de mutualiser les ressources dans le territoire. L'autre élément sur lequel 42 % des répondantes et des répondants souhaitent que le CASAL se penche est l'autonomie des personnes qui reçoivent des services. Parmi les autres éléments à examiner, on retrouve l'acceptation au comité d'un plus grand nombre de membres, la recherche de solutions pour améliorer la disponibilité des denrées et l'accroissement de son engagement dans l'action. Des personnes ont affirmé ne pas avoir été invitées aux rencontres du CASAL malgré des demandes de leur part. Toutefois, après vérification, chaque demande au CASAL reçoit une réponse personnalisée et des explications sur la composition du comité. Il pourrait être intéressant d'évaluer si la structure du CASAL permet bien la participation de l'ensemble des actrices et des acteurs qui sera concerné par l'exécution de son plan d'action.

32 Pour en connaître davantage sur ce comité d'action et ses membres, visitez son site internet : <https://www.securitealimentairelaval.org/casal/a-propos-de-nous/>

La mutualisation

Selon les organisations qui ont répondu au questionnaire, le CASAL devrait prioriser au cours des prochaines années une façon de mutualiser les ressources. Parmi les répondantes et les répondants, 19 organismes mutualisent déjà leurs ressources.

Le tableau ci-dessous présente les éléments mutualisés selon les organisations.

Tableau 8: Liste des organisations qui mutualisent des services

Mutualisation	Organisations
Partage de ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Société Saint-Vincent de Paul Sainte-Rose • Le Relais Familial d'Auteuil • Concertation locale du secteur 2 • VizAxion (instance de concertation Vimont-Auteuil secteur 6) • Comité de développement local de Chomedey • Déclic Action • Relais du Quartier de Saint-Vincent-de-Paul • RUI Pont-Viau • CATAL (Comité d'animation du troisième âge de Laval) • Bureau d'aide et d'assistance familiale place Saint-Martin • Centre de pédiatrie sociale de Laval
Partage de ressources matérielles	<ul style="list-style-type: none"> • Société Saint-Vincent de Paul Sainte-Rose • Enfant d'abord • Au Jardin de la Famille de Fabreville inc. • Comité de développement local de Chomedey • Groupe Promo-Santé Laval • Déclic Action • Relais du Quartier de Saint-Vincent-de-Paul • Jeunes au Travail • Centre d'Implication Libre de Laval
Cuisine	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de développement local de Chomedey • Groupe Promo-Santé Laval • Relais du Quartier de Saint-Vincent-de-Paul • Bureau d'aide et d'assistance familiale Place Saint-Martin • Le collectif Écorécoltes
Camion	<ul style="list-style-type: none"> • Enfant d'abord • Relais du Quartier de Saint-Vincent-de-Paul • Jeunes au Travail • Au Panier
Réfrigérateur / congélateur	<ul style="list-style-type: none"> • Société Saint-Vincent de Paul Sainte-Rose • Groupe Promo-Santé Laval • Bureau d'aide et d'assistance familiale Place Saint-Martin • Jeunes au Travail

Une personne suggère la création d'un registre confidentiel afin de contrôler les dédoublements des services à la clientèle. Un tel registre présente un intérêt pour soutenir la démonstration de l'impact des organisations en aide alimentaire en plus de documenter la situation et les besoins des personnes utilisant les services. Toutefois, les entrevues amènent à constater que les personnes qui fréquentent plusieurs organisations peuvent le faire pour diversifier les aliments reçus :

«J'avais deux endroits où j'allais. Un c'était le jeudi, l'autre, c'était un dépannage. Tu veux toujours aller chercher plus. Des places, c'est beaucoup de nourriture, mais tu ne peux pas manger juste du nourriture, l'autre endroit donnait des légumes, donnait autre chose.»

—Une personne lavalloise

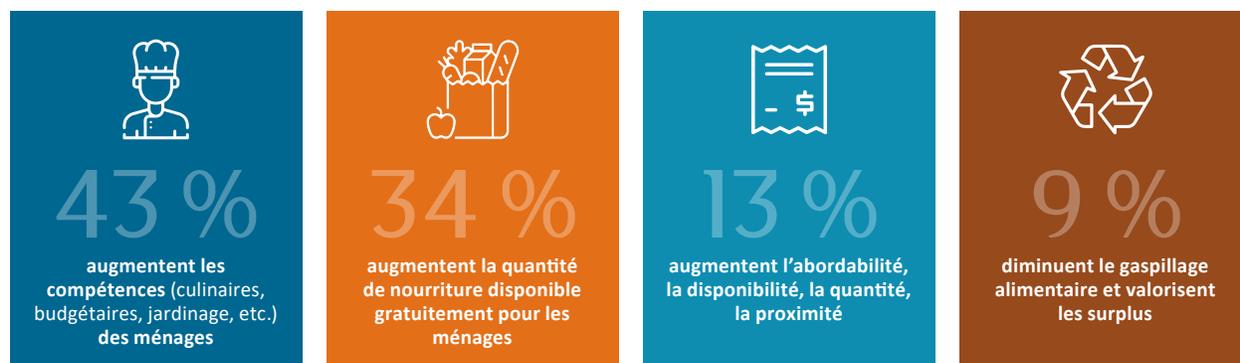
Ainsi, tant et aussi longtemps qu'une diversité intéressante ne sera pas disponible dans chaque organisation, envisager de limiter l'accès en double de certaines personnes paraît contre-productif pour soutenir la santé des individus.

Les organisations en sécurité alimentaire

Dans la plupart des organisations, les objectifs des actions en sécurité alimentaire sont transversaux à la mission pour laquelle elles reçoivent du financement. Par exemple, une maison de la famille peut offrir des services en sécurité alimentaire pour soutenir les ménages de son quartier qui n'auraient pas les moyens autrement de répondre à ce besoin. En plus d'aider à améliorer leurs conditions de vie, ce type d'activités permet de développer un lien de confiance avec des ménages qui n'auraient possiblement pas visité les lieux autrement. Toutefois, le contexte socioéconomique actuel provoque un sous-investissement en sécurité alimentaire. Une personne représentant un organisme mentionne en groupe de discussion un montant de 5 000 \$ reçu pour couvrir les dépenses de l'année en sécurité alimentaire. En considérant que les ménages canadiens les plus pauvres (quintile inférieur) dépensaient en moyenne 5 516 \$ pour se nourrir par année³³, soit un peu plus de 100 \$ par semaine, où 17,5 % de leurs dépenses totales³⁴, son organisme est en mesure de soutenir peu de personnes par ce montant.

Les prochains résultats ont été obtenus par le questionnaire distribué aux organisations qui offrent des services en sécurité alimentaire. Le graphique ci-dessous présente le pourcentage d'organisations répondantes dont la mission première répond à l'objectif qu'elles poursuivent en sécurité alimentaire³⁵. La majorité de ces organisations offrent des activités pour augmenter les compétences des ménages et la quantité de nourriture disponible gratuitement pour la population en situation de vulnérabilité de leur quartier.

Figure 11 : Pourcentage des organisations répondantes selon leur principal objectif en sécurité alimentaire



33 Statistique Canada. Tableau 11-10-0223-01. Dépense des ménages selon le quintile de revenu du ménage, Canada, régions et provinces DOI : <https://doi.org/10.25318/1110022301-fra>

34 Les ménages québécois dépensaient environ 12,10 % de leur budget total en alimentation en 2021. Cette part du budget est toutefois beaucoup plus grande pour les ménages à faible revenu.

35 Seul le premier objectif poursuivi en sécurité alimentaire est noté ici. Une organisation peut offrir d'augmenter les compétences culinaires, puis s'assurer de diminuer son gaspillage alimentaire.

Le tableau suivant montre la distribution des organisations répondantes dans les quartiers de Laval selon **l'ensemble des objectifs** qu'elles poursuivent par leurs actions en sécurité alimentaire³⁶. Ainsi, la réduction du gaspillage alimentaire est beaucoup plus présente comme objectif complémentaire à leurs activités. Les actions pour améliorer l'abordabilité continuent toutefois à être moins nombreuses dans les quartiers de Laval. Ce type d'action vise à augmenter la quantité de denrées sur le territoire en vue de diminuer ou de contenir leurs prix.

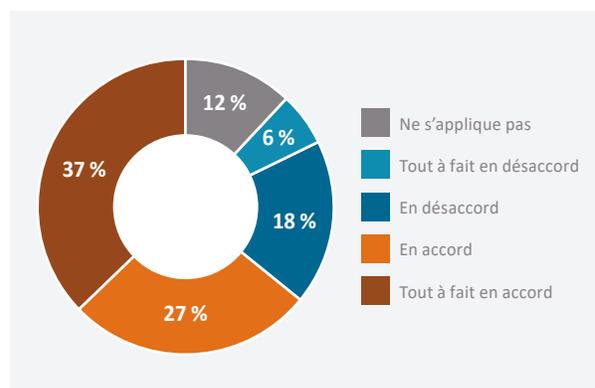
Tableau 9 : Distribution des organisations répondantes selon les objectifs poursuivis en sécurité alimentaire

Secteur	Gratuité alimentaire	Développement des compétences	Amélioration de l'abordabilité	Réduction du gaspillage
Auteuil (secteur 6)	2	2	1	1
Chomedey (secteur 3)	4	8	4	7
Duvernay (secteur 1)	1	4	1	3
Fabreville-Est (secteur 5)	1	2	-	2
Fabreville-Ouest (secteur 4)	1	1	1	1
Laval-des-Rapides (secteur 2)	4	5	2	6
Laval-Ouest (secteur 4)	3	1	2	1
Laval-sur-le-Lac (secteur 4)	-	-	-	-
Les Îles-Laval (secteur 4)	-	-	-	-
Pont-Viau (secteur 2)	5	4	3	5
Sainte-Dorothée (secteur 4)	-	-	-	-
Sainte-Rose (secteur 5)	3	3	4	3
Saint-François (secteur 1)	4	2	2	3
Saint-Vincent-de-Paul (secteur 1)	3	3	3	3
Renaud-Coursol (secteur 2)	-	-	-	-
Vimont (secteur 6)	1	1	0	1
Total	32	36	23	36

Indépendamment de leurs objectifs en sécurité alimentaire, un peu plus d'une organisation répondante sur trois (37 %) est tout à fait d'accord pour dire que ses services fonctionnent à pleine capacité³⁷.

Un peu plus du quart des organisations répondantes (27 %) possèdent une liste d'attente de personnes qui souhaitent utiliser leurs services, sans pouvoir y mettre fin ou l'épuiser.

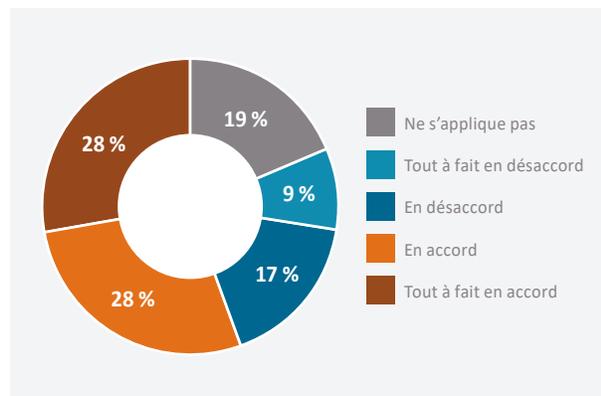
Figure 12 : Pourcentage d'organisations répondantes qui affirment que leurs services en sécurité alimentaire fonctionnent à pleine capacité



36 Une organisation peut offrir plus d'un type de services.

37 Ils sont 17 % à être tout à fait d'accord pour dire qu'ils seraient en mesure d'accueillir plus de personnes avec des ajustements.

Figure 13 : Pourcentage d'organisations répondantes qui affirment ne pas pouvoir vider leur liste d'attente

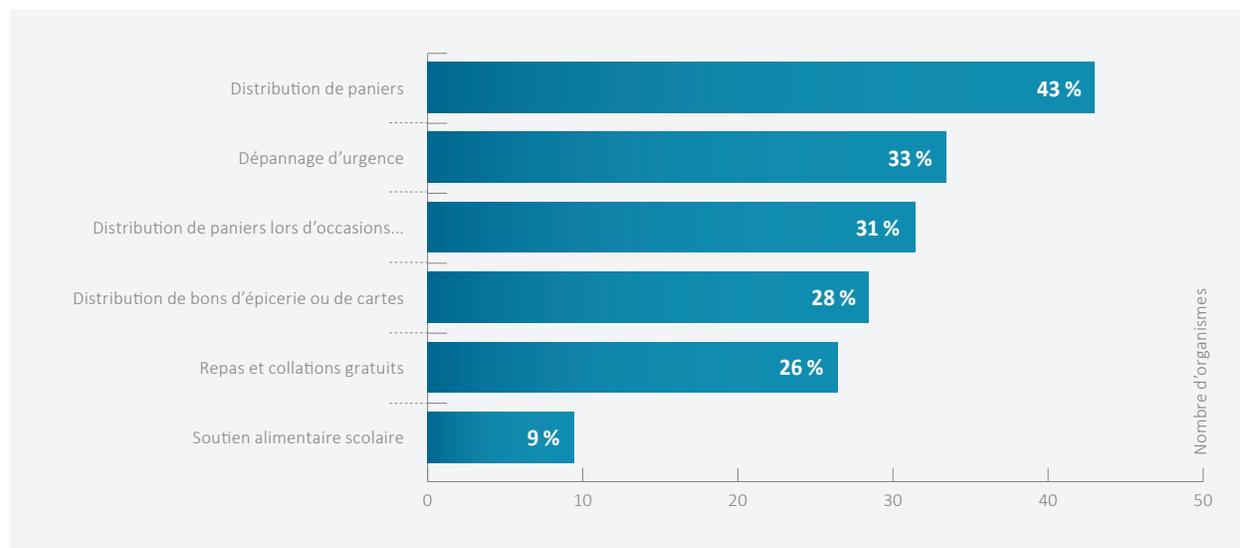


Les prochaines sections permettent d'approfondir les résultats du portrait selon les objectifs poursuivis par les organisations répondantes.

Les activités d'aide alimentaire gratuite pour les ménages

Parmi les organisations inscrites dans le Répertoire des ressources en sécurité alimentaire de Laval du CASAL, les principales activités réalisées en aide alimentaire sont la distribution de paniers et le dépannage d'urgence. En outre, plusieurs organisations offrent des paniers lors d'occasion spéciale, par exemple durant le temps des fêtes.

Figure 14 : Distribution des organisations selon les services offerts en aide alimentaire dans le Répertoire des ressources en sécurité alimentaire de Laval du CASAL



Selon les répondantes et les répondants au questionnaire, 32 organisations offrent des services pour augmenter la quantité de nourriture disponible gratuitement pour les ménages. Ces organisations se retrouvent dans 12 des 16 quartiers de Laval. Le tableau suivant montre la répartition des organismes qui sont en mesure de fournir une aide alimentaire gratuite dans les quartiers de Laval selon la fréquence du soutien disponible. Une attention particulière a été accordée au soutien hebdomadaire, car son service régulier permet d'aider différentes personnes tout au long de l'année. Les ménages des quartiers qui n'ont pas ce service doivent se rendre dans un autre lieu de distribution.

Tableau 10: Fréquence d'organismes par quartier selon l'offre alimentaire gratuite qu'ils peuvent offrir³⁸

Secteur	Soutien hebdomadaire gratuit	Aide de courte durée	Occasions particulières
Auteuil (secteur 6)	0	1	1
Chomedey (secteur 3)	3	0	1
Duvernay (secteur 1)	1	0	0
Fabreville-Est (secteur 5)	1	0	0
Fabreville-Ouest (secteur 4)	1	0	0
Laval-des-Rapides (secteur 2)	0	0	4
Laval-Ouest (secteur 4)	2	1	0
Laval-sur-le-Lac (secteur 4)	-	-	-
Les Îles-Laval (secteur 4)	-	-	-
Pont-Viau (secteur 2)	2	0	2
Sainte-Dorothée (secteur 4)	-	-	-
Sainte-Rose (secteur 5)	3	0	0
Saint-François (secteur 1)	2	1	0
Saint-Vincent-de-Paul (secteur 1)	1	0	2
Renaud-Coursol (secteur 2)	-	-	-
Vimont (secteur 6)	1	0	0
Total	17	3	10

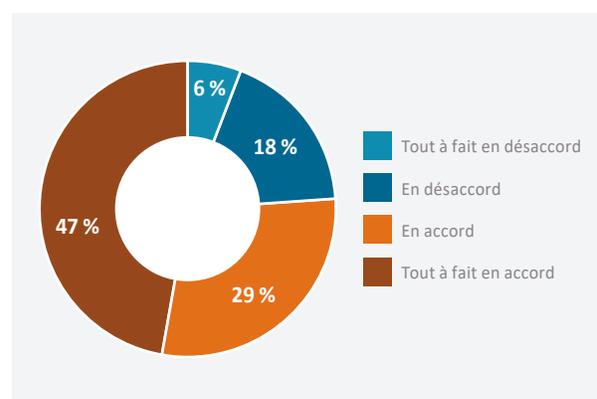
Parmi ces 32 organisations répondantes, qui visent à répondre aux besoins de nourriture disponible gratuitement pour les ménages, 29 % considèrent que leur service fonctionne à pleine capacité. Elles sont 33 % à avoir une liste d'attente de personnes qui souhaitent utiliser les services, sans pouvoir l'éliminer et 18 % considèrent qu'elles ne seraient pas en mesure d'accueillir plus de personnes pour ces services.

Les services d'aide alimentaire gratuite sur une base hebdomadaire

L'aide alimentaire hebdomadaire permet de considérer l'ampleur des besoins exprimés par les ménages au courant de l'année. Les personnes qui visitent les services ne sont pas les mêmes tout au long de l'année, bien qu'il y ait un besoin d'aide alimentaire gratuite tout au long de l'année.

Des 17 organisations répondantes qui offrent de l'aide alimentaire hebdomadaire, 47 % affirment que leur service est offert à pleine capacité. La majorité, soit 70 %, soutient que la quantité et la variété des denrées à donner sont insuffisantes en considération du nombre de personnes qui fréquentent leurs services.

Figure 15: Pourcentage d'organisations répondantes qui offrent de l'aide alimentaire gratuite sur une base hebdomadaire dont le service est offert à pleine capacité

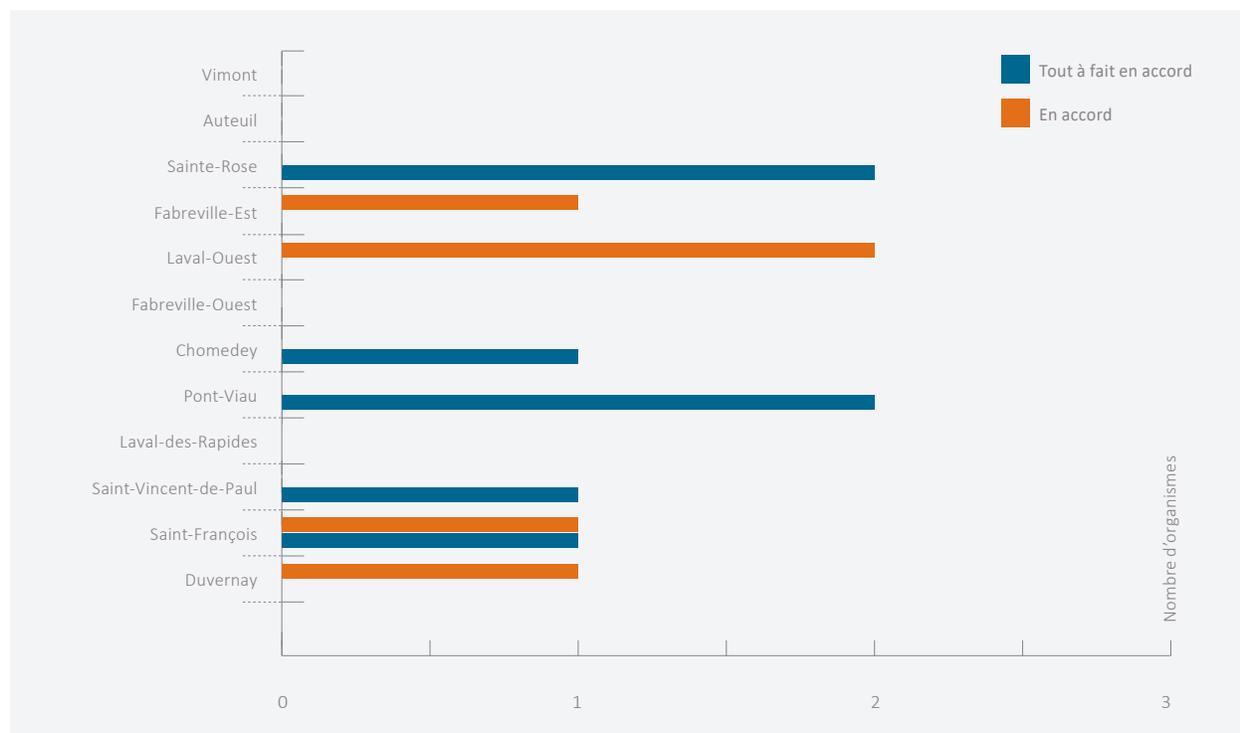


38 « 0 » indique qu'aucune organisation ayant répondu n'offre le service dans le quartier, « - » indique qu'aucune organisation n'a répondu pour ce quartier.

Parmi les organismes répondants, un peu plus de trois sur cinq éprouvent des difficultés à répondre aux exigences culturelles spécifiques de leurs clientèles (65 %). La moitié des organismes répondants vivent des situations où les denrées sont insuffisamment fraîches pour satisfaire leurs clientèles (53 %). Près d'un organisme répondant sur cinq éprouve des difficultés à faire connaître ses services d'aide alimentaire disponibles dans le quartier (24 %).

La figure ci-dessous présente les quartiers pour lesquels les services sont considérés comme fonctionnant à pleine capacité pour offrir une aide gratuite hebdomadaire. La vigilance pour augmenter la quantité et la variété de nourriture disponible est de mise pour les quartiers de Chomedey, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Sainte-Rose, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul.

Figure 16 : Distribution des organisations répondantes qui dont les services d'aide alimentaire hebdomadaire fonctionnent à pleine capacité selon les quartiers

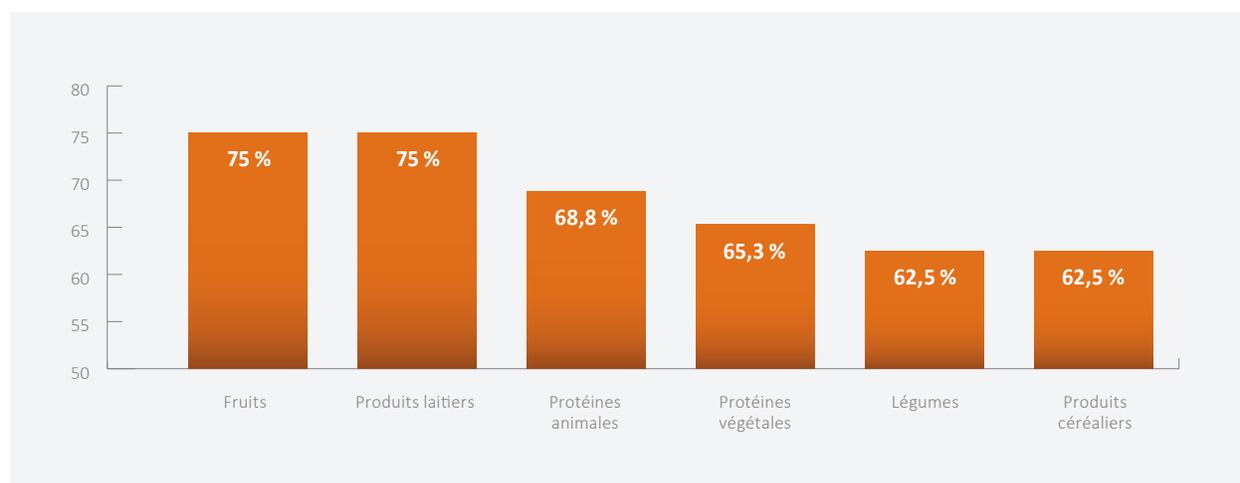


Les organismes répondants qui offrent des dons de nourriture sur une base hebdomadaire estiment, dans une proportion de 70 %, que la qualité nutritionnelle des produits comble partiellement les besoins des ménages qui fréquentent leur établissement.

Les organismes répondants qui offrent des dons de nourriture sur une base hebdomadaire estiment, dans une proportion de 70 %, que la qualité nutritionnelle des produits comble partiellement les besoins des ménages qui fréquentent leur établissement. Ils sont 82 % à considérer que la quantité et la variété des produits ainsi que la durée de conservation restante des aliments ne comblent pas du tout ou seulement partiellement les besoins. Selon 71 % des organismes, la fraîcheur des produits ne comble pas ou seulement partiellement les besoins. Ils sont 59 % à considérer que les habitudes alimentaires personnelles des personnes rejointes (selon les commentaires qu'ils reçoivent) sont partiellement comblées.

Le tableau suivant montre les denrées qui manquent le plus fréquemment dans les organismes répondants qui ont une offre hebdomadaire.

Figure 17 : Pourcentage d'organismes répondants offrant des services d'aide alimentaire gratuits hebdomadaires selon les denrées manquantes



La majorité des organismes rejointes qui offrent des services hebdomadaires, soit 68,8 %, n'ont aucune denrée en surplus. Aucun organisme n'a de surplus pour les protéines animales ou végétales. Peu ont quelques fois des surplus en légumes (2), en fruits (1) et en produits céréaliers (1). Certains ont des surplus en bonbons, croustilles, pains, petits gâteaux, etc. La majorité de l'offre de denrées en don alimentaire provient du Centre de bénévolat et moisson Laval (CBML).

Tableau 11 : Pourcentage approximatif de denrées reçues par les organismes répondants qui offrent des services d'aide alimentaire hebdomadaire, selon le fournisseur direct

Provenance	Pourcentage moyen de denrées reçues
Centre de bénévolat et moisson Laval (CBML)	60,5 %
Producteurs	13 %
Commerces alimentaires (ex. : épicerie, boulangerie, boucherie, restaurant, etc.)	13,4 %

Pour combler les besoins en denrées, 62,5 % des organismes répondants doivent faire des achats. Ils achètent parfois à plein prix auprès de producteurs, parfois à plein prix ou en spécial en épicerie. Seuls 31,3 % ont des ententes auprès de fournisseurs (Moisson Laval, Second Harvest, Costco, IGA). Il s'agit d'un petit nombre d'organismes qu'il serait avantageux de voir augmenter. Pour certains, ils produisent leurs propres aliments, mobilisent les commerces locaux, les politiciennes et les politiciens, et font des collectes auprès de membres.

Les enjeux des organismes qui offrent des dons de nourriture

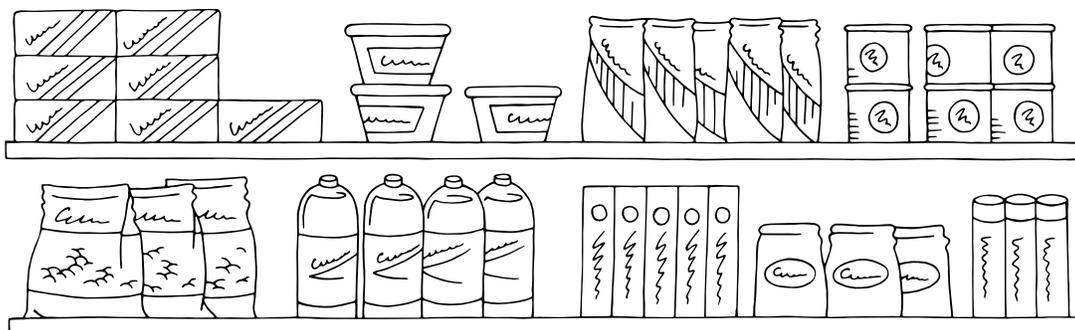
Parmi l'ensemble des 32 organismes rejoints qui offrent des dons alimentaires, 56 % manquent de ressources humaines rémunérées (18 organismes) et 47 % ont des ressources matérielles insuffisantes (15 organismes). De surcroît, un peu plus de la moitié des organismes font face à des enjeux d'attraction de la main-d'œuvre (17 organismes). La même proportion d'organismes éprouve des difficultés à financer des activités et des services alors que 13 organismes vivent des enjeux de financement à la mission. Treize organismes rencontrent des difficultés de recrutement de bénévoles (41 %). Le même nombre rencontre des défis de financement des services aux personnes issues de l'immigration récente (offerts gratuitement).

Parmi les 15 organismes qui mentionnent un approvisionnement insuffisant de denrée (47 %), 11 offrent une aide alimentaire hebdomadaire récurrente. Ils font état d'un manque d'espace ainsi que d'un manque de denrées (sèches et périssables) pour répondre à la demande et pour offrir une variété d'aliments. Une personne répondante mentionne que l'approvisionnement en viande est insuffisant pour couvrir les besoins de toutes les familles desservies. De même, les immobilisations seraient insuffisantes. Quatorze organismes (44 %) rencontrent des problèmes d'immobilisation pour soutenir leur offre de services. Par exemple, plusieurs n'ont pas les bons réfrigérateurs pour couvrir leur besoin. Onze organismes (34 %) considèrent rencontrer des problèmes d'infrastructures inadéquates (local de distribution, cuisine, etc.).

Tableau 12: Pourcentage d'organismes répondants selon les principaux enjeux rencontrés pour offrir des services de don alimentaire

Enjeu	Pourcentage
Problèmes pour attirer la main-d'œuvre	53 %
Problèmes pour recevoir suffisamment de denrées	47 %
Problèmes d'immobilisation insuffisante (manque de réfrigérateur, de camions, etc.)	44 %
Problèmes pour attirer des bénévoles	41 %
Problèmes pour financer les services aux personnes issues de l'immigration récente (offert gratuitement)	41 %
Problèmes d'infrastructures inadéquates (local de distribution, cuisine, etc.)	34 %
Problèmes de rétention de la main-d'œuvre	31 %

Comme mentionné plus haut, certaines organisations qui n'ont pas le mandat d'offrir un service de dépannage alimentaire le font pour aider la population démunie. Devant le nombre de personnes de leur quartier dans le besoin, elles se sont retrouvées à devoir augmenter le nombre de critères pour le dépannage alimentaire afin de ne pas pénaliser leur clientèle primaire.



Enfin, parmi la liste proposée d'enjeux qui pouvaient être rencontrés dans les organismes, six personnes répondantes affirment que l'organisme pour lequel elles travaillent manque de connaissances en matière de conservation des aliments. Sept organismes rencontrent d'ailleurs des problèmes de conservation des aliments, alors que trois autres considèrent que leur personnel manque de connaissances en matière de gestion des stocks. Des organismes mentionnent aussi que des coûts trop élevés les empêchent de desservir la clientèle à faible mobilité qui ne peut pas se déplacer.

Tableau 13 : Nombre d'organismes selon les barrières qui limitent leur capacité à apporter des services pour augmenter la quantité de nourriture disponible gratuitement pour les ménages

Barrière	Nb. d'organismes (sur 32)
Ressources humaines rémunérées limitées	18
Ressources humaines bénévoles limitées	15
Ressources matérielles limitées	15
Coûts marginaux trop importants pour offrir les services (ex. : service offert à perte)	10
Certification MAPAQ en hygiène et salubrité	5
Installation loin des zones habitées par les populations plus vulnérables	2



Des organismes mentionnent aussi que des coûts trop élevés les empêchent de desservir la clientèle à faible mobilité qui ne peut pas se déplacer.

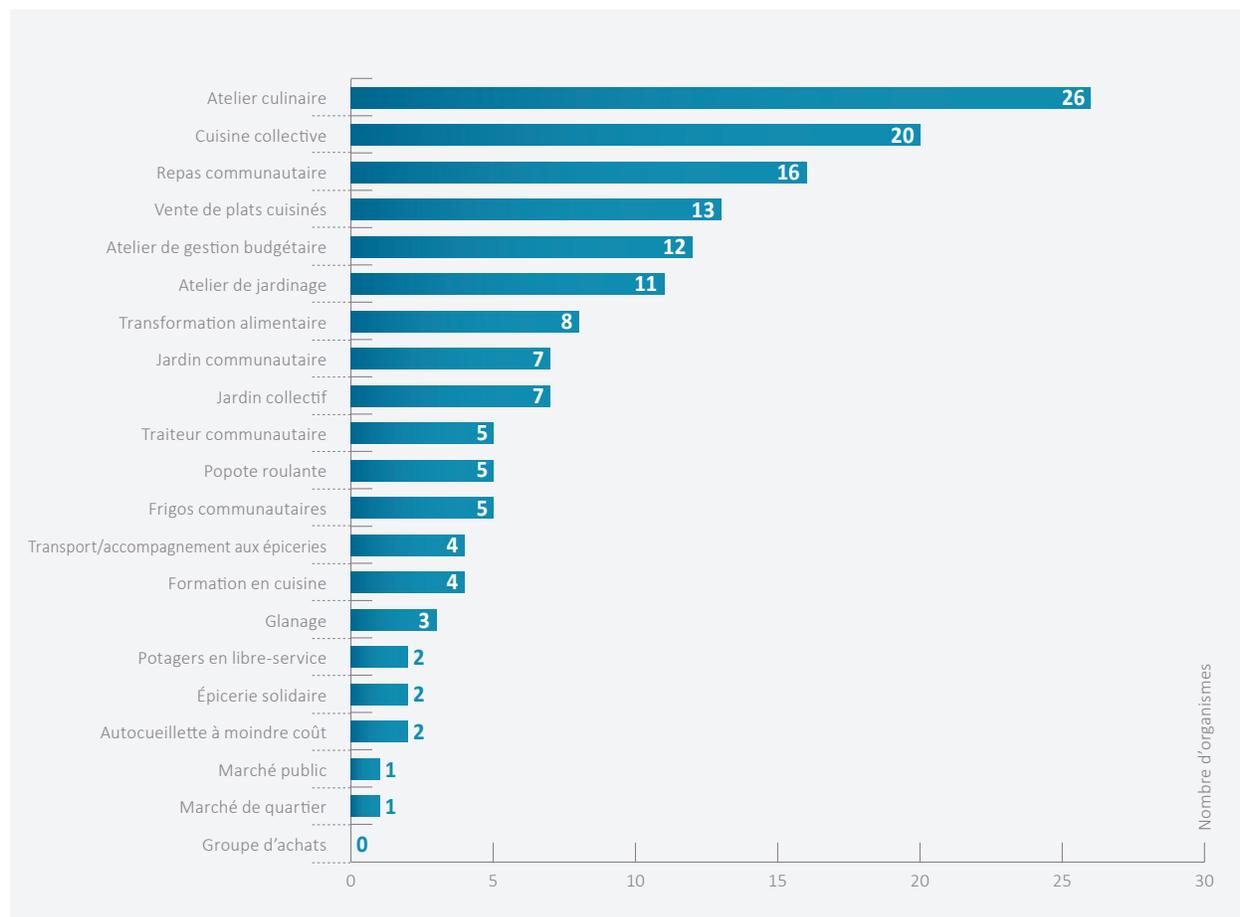
Les activités pour favoriser l'autonomie alimentaire des ménages

Une grande diversité d'activités est réalisée pour favoriser l'autonomie alimentaire des ménages. Pourtant, autant les groupes de discussion que le questionnaire semblent indiquer qu'il est difficile de combler les places de ces activités.

Les activités réalisées à Laval pour améliorer l'autonomie alimentaire sont principalement des ateliers culinaires, des cuisines collectives et des repas communautaires. Des personnes durant les groupes de discussion avec les organismes communautaires ont mentionné la grande difficulté à trouver des personnes pour participer aux deux premières catégories d'activités. En revanche, un partenaire en groupe de discussion mentionne que certaines cuisines collectives sont quelquefois des groupes fermés et qu'il n'est pas possible de les connaître de l'extérieur.

Les entrevues avec des personnes vivant à Laval nous ont permis de saisir qu'il peut être très difficile de participer à une cuisine collective. L'organisation nécessaire à la réalisation et à la participation de l'activité semble être un frein pour plusieurs personnes qui pourraient bénéficier d'acquisition de nouvelles compétences, d'entraide entre pairs et repartir avec des repas complets, nutritifs et économiques. Ce constat semble aussi applicable aux ateliers culinaires. Néanmoins, il semble que les repas communautaires soient les activités d'autonomie alimentaire les plus prisées par les personnes. Cette information doit toutefois être confirmée auprès des organisations pour s'assurer de sa pertinence.

Figure 18: Distribution des organisations selon les services offerts en autonomie alimentaire dans le Répertoire des ressources en sécurité alimentaire de Laval du CASAL



En entrevue, des personnes habitant à Laval ont mentionné des perspectives contrastées sur les possibilités d'activités pour améliorer leur accessibilité alimentaire à Laval. D'un côté, d'aucuns mentionnent son intérêt pour un frigo-partage à proximité³⁹. Une autre personne indique aussi son intérêt envers des cuisines collectives tout en mentionnant le manque d'information pour y participer. De l'autre côté, les personnes rencontrées qui s'investissent dans ce type de services/activités mentionnent qu'elles rencontrent des difficultés à recruter de nouvelles personnes. Celles-ci ont souvent trop de contraintes pour s'y joindre.

Les services pour augmenter les compétences des ménages (culinaires, budgétaires, jardinage, etc.)

Parmi les organisations répondantes qui offrent en priorité des activités pour augmenter les compétences des ménages, 62 % considèrent que leurs services fonctionnent à pleine capacité et 60 % ont une liste d'attente sans pouvoir l'éliminer. Bien que 36 organisations offrent des services pour augmenter les compétences des ménages, il est encore difficile de mutualiser la réalisation de ces activités. Seulement 22 % des organisations le feraient. Pour mutualiser les activités de cet objectif, les projets subventionnés doivent cadrer avec les besoins des membres et les organisations où les services sont offerts. Toutefois, des organisations offrant ce type de services mentionnent que plusieurs ne cadrent pas avec les critères des programmes, bien que leurs moyens budgétaires soient limités. Les organisations qui souhaitent avoir un accompagnement pour leur clientèle ne sont pas toujours en mesure de le recevoir. De plus, certaines organisations choisissent de ne pas participer à de petits financements, puisque la reddition de compte demandée coûterait plus cher en temps alloué que la rentabilité des activités. La barrière des ressources humaines rémunérées limitées est présente pour 61 % des organisations qui offrent ces services. Les ressources humaines bénévoles sont aussi un enjeu pour 42 % des organisations.

Malgré qu'il s'agisse de l'objectif le plus souvent poursuivi, la principale difficulté rencontrée par 26 % des organisations répondantes est d'avoir suffisamment de participation aux activités et aux services. La mutualisation de ces activités pourrait être une solution pour offrir des activités pour augmenter les compétences tout en limitant les coûts. Cette solution serait aussi aidante considérant les autres difficultés rencontrées dans la réalisation de ces activités :

- Trouver des ressources humaines pour offrir les activités et les services prévus (22 %);
- Offrir des horaires qui conviennent aux participants (17 %);
- Couvrir les coûts engendrés par ces activités (achats d'aliments, salaires, etc.) (17 %).

Une personne qui représente une organisation mentionne qu'un obstacle fréquent est le financement non récurrent des projets, ce qui empêche toute planification à plus long terme (1 an et plus). Néanmoins, seulement 28 % des organisations répondantes qui offrent des services pour augmenter les compétences considèrent que les coûts marginaux sont une barrière trop importante pour leur offre de services et 89 % des organisations n'ont pas d'enjeu à parcourir une longue distance pour offrir ce type de services à la population.

Ainsi, il pourrait être souhaitable de vérifier le mode de fonctionnement de la structure de réalisation des projets pour voir s'il est possible de mutualiser des ressources humaines ou matérielles pour l'amélioration des compétences des ménages.

Les services pour augmenter l'abordabilité, la disponibilité, la qualité, la proximité des aliments

Les actions pour améliorer l'abordabilité sont les moins nombreuses en considération du nombre d'activités réalisées par les organisations en sécurité alimentaire de Laval. Ce résultat est intéressant, car les actions à réaliser pour augmenter l'abordabilité des aliments sont considérées comme le deuxième type d'actions qu'il manque le plus à Laval. Ils sont sept organismes répondants à offrir de ces activités et peu d'organismes à l'extérieur des secteurs 2 et 4 en réalisent.

³⁹ Un participant au groupe de discussion destiné aux partenaires rapporte toutefois une expérience où le nombre de personnes qui venaient prendre de la nourriture était plus élevé que le nombre de personnes qui venaient en porter.

Ce type d'actions qui vise à augmenter la quantité de denrées sur le territoire en vue de diminuer ou de contenir leurs prix est moins fréquemment réalisé par les organisations communautaires qui travaillent à la sécurité alimentaire. Bien qu'il soit possible de développer des jardins communautaires ou collaboratifs pour aider, les deux principaux moyens pour améliorer la quantité d'aliments sur le territoire sont les fermes et l'importation de l'extérieur de la région. Les parties transformation et distribution du cycle de vie des aliments sont principalement occupées par les grandes entreprises de l'industrie alimentaire qui exercent une grande influence sur le prix. Les supermarchés économiques sont très difficiles à compétitionner à l'échelle d'un secteur.

Le CASAL aurait avantage à travailler au courant des prochaines années des façons de créer plus de ponts avec les fermes sur le territoire de Laval. La communauté peut s'organiser pour se nourrir à travers un groupe d'achat et de transformation des aliments en provenance de la région. Un budget sur plusieurs années risque toutefois d'être nécessaire pour la planification d'une action viable à long terme qui vise à remodeler le visage de la sécurité alimentaire. À partir du répertoire des organismes, il est possible de constater qu'il n'y a aucun groupe d'achat entre OBNL sur le territoire de Laval. Ce type de services pourrait possiblement permettre aux Lavalloises et aux Lavallois d'économiser tout en encourageant les fermes locales.

Parmi les organismes qui offrent des services pour augmenter l'abordabilité, 57 % considèrent que leurs services fonctionnent à pleine capacité et ils sont 29 % à considérer que non. En outre, on note que 57 % considèrent avoir une liste d'attente de personnes qui souhaitent utiliser leurs services, sans pouvoir l'éliminer. La majorité des organismes, soit 71 %, considèrent qu'ils ne seraient pas en mesure d'offrir leurs services à plus de personnes.

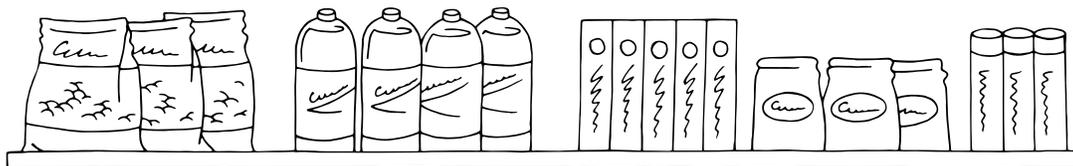
Notons enfin qu'une personne en situation de handicap mentionne qu'elle ne trouve pas de jardin communautaire adapté (bacs de terre surélevés) accessible dans son quartier.

Les services pour diminuer le gaspillage alimentaire et valoriser les surplus

Peu d'organisations répondantes ont la diminution du gaspillage alimentaire comme objectif principal (9 %). Toutefois, plus de la moitié des organisations qui ont répondu au questionnaire affirment offrir ces activités. Ainsi, la diminution du gaspillage alimentaire s'intègre bien dans les activités réalisées en sécurité alimentaire puisque cet objectif est souvent réalisé en complément d'une autre activité. Par exemple, plusieurs organisations qui distribuent des denrées évitent d'avoir à jeter des aliments.

Selon un répondant du questionnaire, il faudrait que les clientèles des organisations développent leur capacité à utiliser les aliments offerts. Des cours sur la préparation de certains aliments seraient ainsi nécessaires. Il est mentionné que les repas déjà préparés ne sont pas consommés par des personnes de certaines cultures, ce qui risque de causer du gaspillage.

Les trois quarts des organismes qui travaillent à diminuer le gaspillage alimentaire considèrent que leurs services fonctionnent à pleine capacité. Une personne représentant une organisation mentionne que son personnel est dégoûté par le tri de nourriture. Sa clientèle serait aussi désintéressée par les aliments dont la date de péremption approche. Une personne mentionne qu'elle a de la difficulté à organiser des activités de cuisines puisque les aliments sont reçus à la dernière minute et sur le point de périmer.

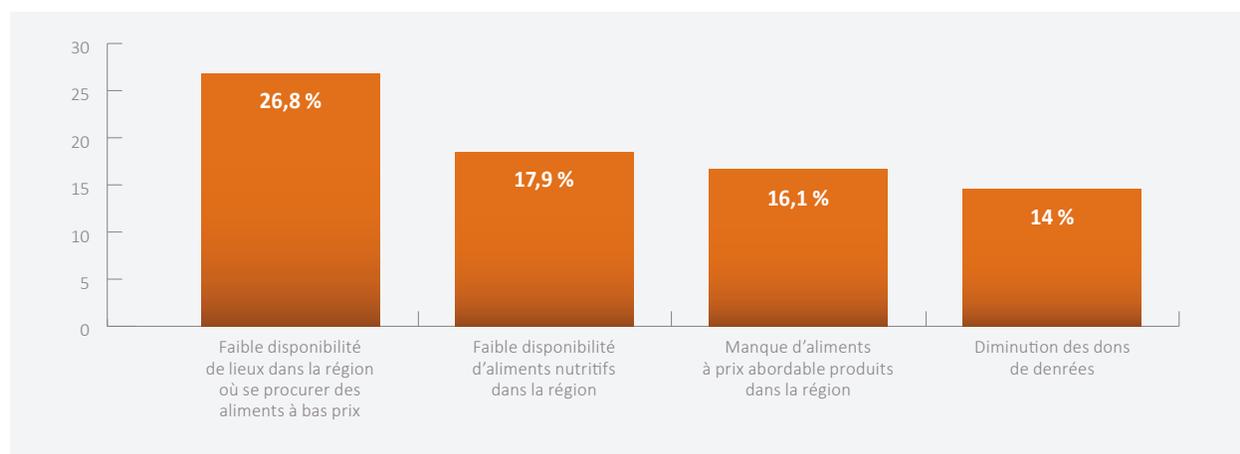


Les enjeux prioritaires de la région pour soutenir la sécurité alimentaire selon les organisations répondantes

Afin de planifier les objectifs et les actions à réaliser au courant des prochaines années pour améliorer la sécurité alimentaire, les organisations ont priorisé les enjeux sur lesquels le CASAL devrait travailler. La principale priorité selon les répondantes et les répondants est la faible disponibilité de lieux dans la région où se procurer des aliments à bas prix (27 %). Ainsi, plus d'une organisation sur quatre considère que la région n'est pas en mesure en ce moment de soutenir l'autonomie des personnes qui risquent de vivre de l'insécurité alimentaire. Les organisations considèrent aussi qu'il y a une faible disponibilité d'aliments nutritifs dans la région (18 %) et de produits à prix abordable (16 %) et de produits à prix abordable (16 %).

Enfin, une diminution de dons de denrées serait aussi observée. Le quart des organisations qui sont en mesure d'offrir une aide alimentaire hebdomadaire gratuite ont mentionné que cet enjeu est prioritaire.

Figure 19: Les enjeux pour soutenir la sécurité alimentaire à Laval selon les organisations répondantes



Notons que le nombre d'organisations qui évoluent dans les quartiers de Chomedey (secteur 3) et de Laval-des-Rapides (secteur 2) influence la priorisation des résultats. Toutefois, ces quartiers sont les plus peuplés en termes de personnes vivant sous la mesure de faible revenu (selon la MFR-Apl 5). En outre, ils font partie des quartiers les moins équitables de Laval où un pourcentage plus important d'individus à faible revenu vit dans des zones défavorables quant aux points de vente d'aliments sains, selon le site Internet HealthyPlan. City of l'Université de Toronto⁴⁰.



40 Université de Toronto (2024, en ligne), HealthyDesign.City, <https://healthydesign.city/> (en ligne février 2024)

Clientèles non rejointes

L'analyse du Répertoire des ressources en sécurité alimentaire de Laval du CASAL nous a permis de brosser la liste des profils de clientèles qui semblent ne pas être rejoints hebdomadairement selon les quartiers. Cette liste est basée sur les critères de sélection des organismes⁴¹. Parmi les clientèles qui fréquentent le moins les services, nous retrouvons les personnes d'origine autochtone. En effet, la moitié des organismes répondants affirme ne rencontrer presque jamais ces personnes. Le pourcentage est de 42 % pour les personnes âgées en perte d'autonomie et de 37 % pour les personnes vivant avec un statut précaire (en visite, visa touristique).

Tableau 14 : Pourcentage d'organisations répondantes selon les profils de vulnérabilité qui ne sont presque pas rencontrés

Profils	Pourcentage d'organisation
Personnes d'origine autochtone	50 %
Personnes âgées en perte d'autonomie (ex. : besoin de marchette)	42 %
Personnes à statut précaire (en visite, visa touristique)	37 %
Personnes vivant avec un handicap intellectuel	35 %
Personnes âgées vivant seules (60 ans et plus)	28 %
Personnes vivant avec des problèmes de santé mentale sévères	27 %
Personnes vivant avec un handicap physique	23 %
Personnes issues de l'immigration récente (immigration et réfugié-es)	22 %
Femmes dirigeant une famille monoparentale	19 %
Personnes issues d'une minorité visible	10 %
Homme dirigeant une famille monoparentale	0 %
Personnes vivant dans un ménage nombreux (3 enfants ou plus)	0 %
Personnes vivant dans un ménage à faible revenu	0 %
Personnes sans diplôme d'études secondaires	0 %
Personnes en situation de sans-abrisme	0 %
Ménages composés de 1 personne	0 %
Personnes aux études	0 %
Aucun	0 %

41 Ménages à faible revenu, personnes avec un faible niveau de scolarité, étudiants, immigrants récents (moins de 5 ans), familles monoparentales, familles de grande taille (3 enfants et plus), jeunes de 6 à 12 ans, jeunes de 12 à 17 ans, personnes vivant seules, personnes âgées, personnes ayant un enjeu de santé mentale, personnes ayant une déficience intellectuelle et/ou un trouble du spectre de l'autisme, immigrants récents (moins de 5 ans), personnes en situation d'itinérance, prestataires (aide sociale, assurance-emploi, autre), travailleurs, toutes personnes en perte d'autonomie, jeunes de 6 à 12 ans, jeunes de 12 à 17 ans, étudiants, repas à moindres coûts pour clientèle plus vulnérable âgée, personnes handicapées. La liste du répertoire comprend 69 organismes.

I PISTES D' ACTIONS POUR CONTINUER À INNOVER

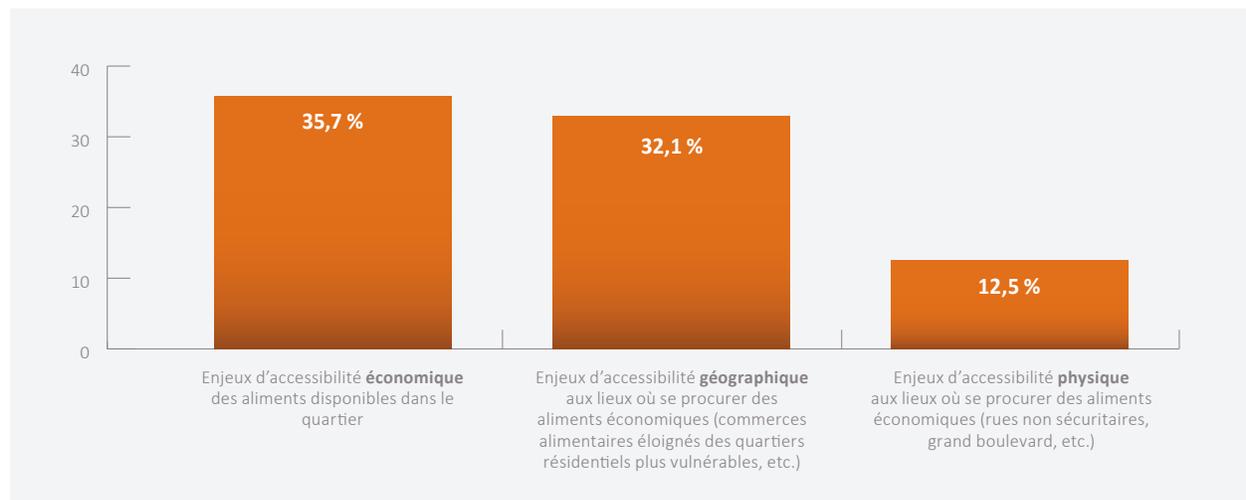
Pour les organisations répondantes de Laval, l'aspect de la définition de la sécurité alimentaire que le CASAL doit travailler en priorité est qu'à tout moment, chacune et chacun ait les moyens, tant physiques qu'économiques, d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine (42,6 %). Lorsque l'on demande aux organisations d'énumérer les enjeux prioritaires que leurs clientèles rapportent lorsqu'il est question de se nourrir, 35 % affirment qu'elles parlent en priorité de l'enjeu du coût trop élevé des aliments. Les clientèles des organismes mentionnent en deuxième priorité la distance trop longue pour aller chercher de la nourriture (13 %).

«Quoi qu'il arrive, il faut faire des progrès.»

–Esther Duflo, Prix nobel d'économie pour ses travaux sur la lutte contre la pauvreté

Les organisations ont aussi été invitées à prioriser les enjeux d'accessibilité de leurs clientèles. Le principal défi selon elles est l'accessibilité économique des aliments disponibles dans les quartiers (36 %), suivi de l'accessibilité géographique (32 %). Plus de deux personnes représentantes d'organisations sur trois considèrent que ces enjeux sont la priorité.

Figure 20: Priorisation des enjeux d'accessibilité de la clientèle des organismes de Laval selon les organisations répondantes



Les collectes de données réalisées nous permettent de proposer une liste de pistes d'actions pouvant être entreprises pour améliorer concrètement l'accessibilité des denrées en fruits, en légumes, en céréales et en produits protéinés sur le territoire de Laval.

«La réussite n'est pas toujours aussi loin qu'on le croit.»

– Abhijit V. Banerjee & Esther Duflo, Auteurs de Repenser la pauvreté

Avant de proposer des pistes de solution, rappelons néanmoins que le territoire de Laval présente déjà une grande variété d'actrices, d'acteurs et d'actions à prendre en compte. Il importe de construire sur ce qui se fait déjà tout en développant de nouvelles solutions. Le plan d'action gagnera à être concerté dans ce contexte.

1. Se doter d'un sous-comité pour la réalisation d'un plan d'action

Les connaissances développées au travers des différentes collectes de données, dont la concertation des organisations qui travaillent en sécurité alimentaire, permettent d'envisager la priorisation des orientations et des actions à développer dans le cadre du prochain plan d'action du CASAL. Pour y arriver, on suggère de mettre en place un sous-comité qui va travailler sur une version préliminaire, à retravailler avec l'ensemble des membres. Ce futur sous-comité pourrait établir les orientations stratégiques, ainsi que des cibles concrètes à atteindre en matière d'amélioration de la sécurité alimentaire, tant au niveau local que régional. Les propositions qui en découleront devraient ensuite être validées par les membres qui auront contribué à l'élaboration des actions, à la mise en œuvre et aux suivis de réalisation.

2. Bien établir les caractéristiques du problème et les cibles à atteindre pour le réduire

Le projet de portrait-diagnostic a débuté à la première rencontre sur la citation d'Abraham Lincoln suivante : « Que l'on me donne six heures pour couper un arbre, j'en passerai quatre à préparer ma hache. » Afin de réaliser un plan d'action concret, il est important de développer une bonne compréhension du problème et de réfléchir à la stratégie à mettre en place pour définir les tactiques que le CASAL doit réaliser pour avoir un impact conséquent. À la suite de l'instauration de cibles, il sera plus facile de définir les actions à réaliser pour les atteindre.

L'insécurité alimentaire au Québec n'est pas une situation inexplicable relevant d'une cause externe imprévisible. Elle est la résultante d'un environnement socioéconomique compétitif et d'un filet social insuffisamment soutenu pour pallier les facteurs de vulnérabilité rencontrés par les personnes dans leur parcours de vie. Le filet social doit être solidement ancré dans les communautés dans une planification sur le long terme pour rendre les services qui soutiennent la santé des individus. L'une des principales priorités, selon les organisations en sécurité alimentaire répondantes, est de s'attaquer à la faible disponibilité de lieux dans la région où se procurer des aliments à bas prix (27 %). De plus, le principal défi selon les

organisations est l'accessibilité économique des aliments disponibles dans les quartiers (36 %), suivi de l'accessibilité géographique (32 %).

En considération de l'estimation du nombre de personnes vivant de l'insécurité alimentaire grave à Laval, soit un peu plus de 13 000 personnes en 2024, il est possible de considérer que le nombre de personnes rejointes à travers des activités recensées par le Bilan-Faim (15 970 personnes) couvre les ménages qui risquent de devoir sauter des repas. Bien que l'information ne soit pas disponible par secteur, les résultats de l'état de situation indiquent qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour maintenir la quantité offerte et améliorer la qualité, la variété et la fraîcheur des denrées distribuées dans les quartiers. Les organisations répondantes considèrent qu'il y a une faible disponibilité d'aliments nutritifs dans les quartiers de la région offerts à prix abordable (16 %). De plus, une diminution des dons de denrées est observée par celles qui offrent de l'aide alimentaire gratuite hebdomadaire.

3. Se doter d'une stratégie pour exécuter un plan d'impact collectif intégré

Un plan d'impact collectif est une forme de planification que se donne un regroupement de partenaires afin de s'attaquer en commun à un enjeu complexe dans le but d'obtenir des effets concrets et significatifs sur une communauté ciblée.

Pour ce faire, les membres du comité doivent planifier une stratégie concrète qu'ils entendent suivre et coordonner les étapes d'un plan d'action réfléchi qui sera entériné par les porteurs d'actions. Lorsque ce type d'impact est recherché, chacun reconnaît implicitement qu'il respectera ses engagements au travers des actions concrètes qu'il a sélectionnées pour améliorer la sécurité alimentaire de Laval. Les partenaires doivent s'entendre sur les façons de s'entraider.

Ainsi, chacun le fait parce qu'il considère que la sécurité alimentaire de la population de Laval est un projet important et digne de leur temps qui mérite de continuer d'être amélioré. Devant les contingences d'un projet d'une telle envergure, personne n'a l'obligation de réussir.

Toutefois, chacun des partenaires reconnaît son obligation d'essayer et d'innover pour y arriver. Obtenir un impact collectif oblige à avoir des leaders et une même coordination engagée tout au long du projet qui suivent le développement des activités, soutiennent le partenariat devant les défis rencontrés, et qui partagent un sentiment d'urgence avec leurs partenaires. Il faut en outre des ressources adéquates pour relever les défis posés par la situation à changer. Le plan d'action doit contenir des objectifs communs composés d'activités qui se renforcent mutuellement. Lorsque cela existe, des suivis trimestriels concrets permettent d'évaluer l'avancement des résultats vers les cibles de chaque activité ; ces cibles touchant directement à l'amélioration de la sécurité alimentaire sur le territoire. Les suivis permettent alors aux membres de voir l'évolution de la réalisation des projets et de discuter des adaptations nécessaires à tout projet de cette envergure. Pour cela, l'équipe de soutien doit être en mesure d'assurer les bons suivis des progrès accomplis dans la réalisation des actions et d'évaluer leurs effets pour adapter les activités aux résultats recherchés.

Tous ces aspects doivent être maintenus au moyen d'une communication engagée et ouverte qui peaufine la stratégie selon le contexte de réalisation.

4. Se mobiliser pour améliorer l'équité du nombre de points de vente économique d'aliments sains sur le territoire

L'un des grands défis est d'améliorer l'accessibilité aux aliments à un prix qui permet à la population d'être autonome. Ainsi, un objectif à long terme des actrices et des acteurs de la sécurité alimentaire pourrait être de se mobiliser en vue d'améliorer la disponibilité de lieux dans la région où se procurer des aliments à bas prix. Il s'agit toutefois d'un projet complexe pour lequel plusieurs actrices et acteurs devront s'ajouter. Il ne s'agit pas de régler la situation demain, mais d'encourager des actions qui conduiront à long terme vers cette finalité.

Selon l'Université de Toronto, 6 586 personnes de Laval vivant avec un faible revenu habitent dans des zones où l'ajout de points de vente d'aliments sains améliorerait leur situation et diminuerait l'enjeu d'accessibilité à Laval. Il s'agit de 35 % des individus

de Laval vivant avec un faible revenu. Les districts électoraux à prioriser sont Saint-Martin, L'Orée-des-Bois et Laval-des-Rapides. Ce sont les districts électoraux où il y a le moins de points de vente d'aliments sains accessibles à 1 km du lieu d'habitation en considération du nombre de personnes vivant sous la mesure de faible revenu.

La présence de supermarchés à bas prix ou d'une épicerie solidaire ou économique est le type d'action le plus demandé par les répondantes et les répondants qui risquent d'avoir le plus d'impact sur leur accessibilité économique. Néanmoins, les actions pour améliorer l'abordabilité sont les moins nombreuses en considération du nombre d'activités réalisées à Laval par les organisations en sécurité alimentaire. Ce résultat est intéressant, car les actions à réaliser pour augmenter l'abordabilité des aliments sont considérées comme le deuxième type d'actions qui manque le plus à Laval.

À plus court terme, les membres du CASAL pourraient développer et améliorer une variété de projets et d'initiatives visant à améliorer l'accessibilité à la saine alimentation.

5. Créer des ponts avec les autres actrices et acteurs du secteur de l'alimentation qui influencent l'accès à la saine alimentation

Comme mentionné plus tôt, selon les objectifs du plan d'action du CASAL et les moyens pour y parvenir, une piste d'action est d'encourager des discussions en vue de nouveaux partenariats avec le secteur de l'alimentation (fermes, commerces aux détails, distributeurs, etc.) à Laval. Une telle concertation encourageant la prise en perspective des positions de chacune et de chacun pourrait permettre de créer des liens entre les actrices et les acteurs qui partagent un intérêt commun : nourrir les personnes habitant Laval.

6. Prévoir un certain nombre d'actions de mobilisation pour faire avancer la saine alimentation à l'échelle régionale et provinciale

Une façon de soutenir la transformation du système alimentaire est de se mobiliser pour la saine alimentation. La nourriture la moins dispendieuse a souvent une faible valeur nutritive. Elle devient ainsi nocive pour la santé des individus à moyen et à long terme et conduit la société à supporter les coûts de ses externalités dans le système de santé. Les problèmes qui découlent de cette situation ne font pas encore suffisamment les machettes.

L'accès à la saine alimentation pour toutes et tous n'est pas suffisamment financé. Chaque jour, six personnes vivant à Laval sur dix ne consomment pas la quantité recommandée de fruits et de légumes. Cela est vrai chez les enfants et les adultes, et plus particulièrement chez les hommes. Enfin, près de la moitié de la population est sédentaire et consomme une boisson sucrée au moins une fois par jour. Ainsi, d'importants efforts de mobilisation doivent encore être réalisés pour améliorer l'accès à la saine alimentation sur le territoire et avoir une incidence générale positive sur la santé de la population.

7. Soutenir par des actions concrètes les organisations d'aide alimentaire gratuite

Le quart des organisations répondantes qui sont en mesure d'offrir une aide alimentaire hebdomadaire gratuite ont mentionné la diminution des denrées comme l'un des enjeux prioritaires. Des 17 organisations répondantes recensées qui offrent de l'aide alimentaire hebdomadaire, 47 % affirment que leur service est offert à pleine capacité. La majorité, soit 70 %, soutient que la quantité et la variété des denrées à remettre à la population dans leur service de dépannage alimentaire sont insuffisantes en considération du nombre de personnes qui fréquentent leurs services. La vigilance pour augmenter la quantité et la variété de nourriture disponibles est de mise pour les quartiers de Chomedey, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Sainte-Rose, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul.

Parmi les aliments les plus recherchés, on note les fruits, les produits laitiers et les protéines animales. Pour combler les besoins en denrées, 62,5 % des organisations répondantes doivent en acheter. Ils

achètent parfois à plein prix auprès de producteurs, parfois au plein prix ou en spécial en épicerie. Seuls 31,3 % ont des ententes auprès de fournisseurs (Moisson Laval, Second Harvest, Costco, IGA, mutualisation). Il s'agit d'un petit nombre qu'il serait avantageux de voir augmenter.

Il serait fort important de rejoindre les 54 épiceries de Laval pour discuter des possibilités de récupérer de la nourriture. Un organisme mentionne que les garderies de son quartier lui apportent des repas congelés. Il y a ainsi d'autres avenues à considérer.

8. Valider la création des actions selon l'utilisation des populations ciblées

Les résultats des collectes de données auprès de la population de Laval nous indiquent que les ménages vivant de l'insécurité alimentaire ont une réalité particulière à prendre en compte lors de la réalisation d'activités pour les soutenir. Lorsque les actions proposées attirent peu de personnes, cela indique qu'elles ne correspondent pas tout à fait à leur réalité. Pour qu'ils soient viables, ces projets doivent avoir été pensés et adaptés en fonction de la réalité des utilisatrices et des utilisateurs potentielles.

Pour que l'adéquation se fasse entre les services offerts et les exigences de la réalité des personnes, il pourrait être envisagé de les questionner sur les services qu'ils sont en mesure d'utiliser.

9. Mutualiser des ressources

Selon de nombreuses organisations répondantes, la mutualisation de certaines ressources est une voie prometteuse à envisager. Selon ceux qui ont répondu au questionnaire, le CASAL devrait avoir comme premier objectif dans les prochaines années, la recherche d'une façon de mutualiser certaines ressources stratégiques (25,5 %). Pour ce faire, il serait toutefois nécessaire de prendre le temps de discuter avec les actrices et les acteurs concerné-es.

En premier lieu, il pourrait être envisagé de mutualiser les actions réalisées pour augmenter les compétences des ménages. Si le nombre d'activités d'amélioration des compétences est trop élevé dans chacune des organisations, une autre option serait que des ressources forment les intervenantes et les intervenants sur les façons de réaliser des activités culinaires, de budgétisation, de jardinage, etc., pour

qu'elles et ils intègrent cela dans leurs tâches quotidiennes. Ces activités doivent toutefois être évaluées afin de s'assurer de leur pertinence à améliorer les compétences des intervenantes et des intervenants qui organiseront des activités auprès des ménages. Parmi la liste proposée d'enjeux qui pouvaient être rencontrés dans les organismes, six affirment qu'ils manquent de connaissances en matière de conservation des aliments, sept rencontrent d'ailleurs des problèmes de conservation des aliments, trois considèrent que leur personnel manque de connaissance en matière de gestion des stocks. La mutualisation de services de formation et partage d'expérience pourrait ainsi être envisagée pour aider les organisations à améliorer leurs pratiques.

Il y a 15 organismes qui considèrent qu'ils pourraient mutualiser certaines de leurs ressources. Le tableau ci-dessous présente ces organisations.

Tableau 15 : Liste des organisations qui pourraient mutualiser certaines de leurs ressources

Organisme	Ressource(s)
Au Jardin de la Famille de Fabreville inc.	<ul style="list-style-type: none"> • Des plats congelés reçus des garderies
Groupe d'Entraide La Rosée	<ul style="list-style-type: none"> • Un camion réfrigéré • La main-d'œuvre bénévole et salariée • Un entrepôt
Comité de développement local de Chomedey	<ul style="list-style-type: none"> • Des ressources humaines et du matériels de rencontre, des projets collectifs et les fonds associés
SCAMA	<ul style="list-style-type: none"> • Le local de l'organisme
Relais du Quartier de Saint-Vincent-de-Paul	<ul style="list-style-type: none"> • La cuisine de l'organisme
RUI Pont-Viau	<ul style="list-style-type: none"> • Un noyau de citoyennes et de citoyens engagé-es
CATAL (Comité d'animation du troisième âge de Laval)	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des achats d'aliments • Des ressources humaines (salariables et bénévoles) pendant certaines périodes de l'année
Jeun'Est en forme	<ul style="list-style-type: none"> • Des espaces et équipements • Faire des achats groupés
Association des popotes roulantes de Laval	<ul style="list-style-type: none"> • Des consultants, des formations
Bureau d'aide et d'assistance familiale Place Saint-Martin	<ul style="list-style-type: none"> • La ressource humaine pour les ateliers éducatifs et l'agriculture urbaine
Jeunes au Travail	<ul style="list-style-type: none"> • La cuisine commerciale
Auberge du cœur l'Envolée	<ul style="list-style-type: none"> • Des denrées en surplus
Au Panier	<ul style="list-style-type: none"> • À voir lorsque le déménagement au Centre communautaire Simonne-Monet-Chartrand (épicerie solidaire et service traiteur) sera complété. Il y aura assurément des possibilités de mutualisation.
Le collectif Écorécoltes	<ul style="list-style-type: none"> • Nous pouvons aider au jardinage ou service d'entretien paysager

10. Suivre le développement des actions prévues chaque trimestre et évaluer l'atteinte des effets du plan d'action

Le suivi et l'évaluation des actions et des effets d'un plan d'action en sécurité alimentaire sont cruciaux pour garantir que les initiatives mises en œuvre atteignent leurs objectifs et produisent les résultats escomptés. Cela permet non seulement d'assurer l'efficacité des interventions, mais aussi d'ajuster et d'améliorer les stratégies en cours de route, en fonction des réalités observées sur le terrain.



Les initiatives communautaires, telles que les banques alimentaires et les ateliers éducatifs, jouent un rôle crucial dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

I CONCLUSION

L'état de situation de l'accès à une saine alimentation pour toutes et pour tous à Laval a permis de mettre en lumière les défis et les opportunités liés à l'accès à une alimentation saine et suffisante pour tous les résidents. Bien que Laval dispose de ressources considérables, des inégalités persistent quant à l'accessibilité des aliments nutritifs pour les personnes qui vivent des situations de vulnérabilité.

Les initiatives communautaires, telles que les banques alimentaires et les ateliers éducatifs, jouent un rôle crucial dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Cependant, pour maximiser leur impact, il est essentiel de renforcer la collaboration entre les différentes parties prenantes, y compris les gouvernements locaux, les organisations étatiques et le secteur privé. En ce sens, Evametric encourage la poursuite des efforts en matière de sensibilisation et d'éducation populaire sur l'importance de la sécurité alimentaire pour la santé des résidents. Bien que des défis importants subsistent, les actions concertées et les initiatives innovantes peuvent conduire à des améliorations significatives en matière de sécurité alimentaire à Laval. En travaillant ensemble, il est possible de construire des communautés où chaque individu a accès à une alimentation saine et suffisante, contribuant ainsi à un avenir plus équitable et durable.

Bien que Laval dispose de ressources considérables, des inégalités persistent quant à l'accessibilité des aliments nutritifs pour les personnes qui vivent des situations de vulnérabilité.



En travaillant ensemble,
il est possible de construire des
communautés où chaque individu a
accès à une alimentation saine
et suffisante, contribuant ainsi à un
avenir plus équitable et durable.



I ANNEXE

Questionnaire destiné aux partenaires

Répartition des organismes qui ont répondu au questionnaire

Secteur	Répondants	Secteur	Répondants
Auteuil (secteur 6)	2	Pont-Viau (secteur 2)	7
Chomedey (secteur 3)	11	Renaud-Coursol (secteur 2)	
Duvernay (secteur 1)	4	Sainte-Dorothée (secteur 4)	
Fabreville-Est (secteur 5)	3	Laval-Ouest (secteur 4)	4
Fabreville-Ouest (secteur 4)	1	Sainte-Rose (secteur 5)	5
Laval-sur-le-Lac (secteur 4)		Saint-François (secteur 1)	4
Laval-des-Rapides (secteur 2)	12	Saint-Vincent-de-Paul (secteur 1)	4
Les Îles-Laval (secteur 4)		Vimont (secteur 6)	3
Total			60

Liste de priorisation des enjeux de la région pour soutenir la sécurité alimentaire

1. Faible disponibilité d'aliments nutritifs dans la région.
2. Faible disponibilité d'aliments qui répondent aux habitudes de consommation (acceptable sur le plan personnel et culturel) dans la région.
3. Faible disponibilité de lieux dans la région où se procurer des aliments à bas prix.
4. Manque de services de livraison entre les quartiers à prix raisonnable.
5. Manque d'instance régionale qui structure une information simple, fiable et objective pour faire des choix alimentaires éclairés.
6. Manque d'aliments à prix abordable produits dans la région.
7. Manque d'aliments produits et distribués par un système agroalimentaire durable.
8. Manque d'infrastructures qui facilitent les déplacements sécuritaires entre les quartiers (trottoir, passage piéton, etc.).
9. Manque de transport en commun pour faciliter les déplacements entre les quartiers vers les endroits où trouver de la nourriture économique au quotidien.
10. Manque d'infrastructures régionales pour soutenir la sécurité alimentaire (entrepôt, cuisine collective, etc.).
11. Manque de mutualisation des ressources (ex. : camion réfrigéré, ressources humaines, etc.)
12. Diminution des dons de denrées.

Priorisation des partenaires des enjeux pour soutenir la sécurité alimentaire à Laval

Enjeu	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Faible disponibilité de lieux dans la région où se procurer des aliments à bas prix	26,8 %	20,4 %	10,6 %	
Faible disponibilité d'aliments nutritifs dans la région	17,9 %			
Manque d'aliments à prix abordable produits dans la région	16,1 %	20,4 %		
Diminution des dons de denrées	14,3 %	9,3 %	12,8 %	17,6 %
Manque de services de livraison entre les quartiers à prix raisonnable			12,8 %	
Manque d'infrastructures régionales pour soutenir la sécurité alimentaire (entrepôt, cuisine, collective, etc.)		9,3 %		
Manque de transport en commun pour faciliter les déplacements entre les quartiers vers les endroits où trouver de la nourriture économique au quotidien		9,3 %		
Manque de mutualisation des ressources (ex. : camion réfrigéré, ressources humaines, etc.)			17 %	
Faible disponibilité d'aliments qui répondent aux habitudes de consommation des usagers (acceptable sur le plan personnel et culturel)				
Manque d'instance régionale qui structure une information simple, fiable et objective pour faire des choix alimentaires				
Manque d'aliments produits et distribués par un système agroalimentaire durable				14,7 %
Manque d'infrastructures qui facilitent les déplacements sécuritaires entre les quartiers (trottoir, passage piéton, etc.)				11,8 %

Prioriser les enjeux d'accessibilité à Laval selon les partenaires

Enjeu	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Enjeux d'accessibilité économique des aliments disponibles dans le quartier	35,7 %	27,5 %	26,7 %
Enjeux d'accessibilité géographique aux lieux où se procurer des aliments économiques (commerces alimentaires éloignés des quartiers résidentiels plus vulnérables, etc.)	32,1 %	30 %	16,7 %
Enjeux d'accessibilité physique aux lieux où se procurer des aliments économiques (rues non sécuritaires, grand boulevard, etc.)	12,5 %	17,5 %	30 %
Enjeux d'accessibilité à une offre alimentaire de qualité	10,7 %	25 %	26,7 %

Priorisation des actions manquantes à Laval selon les partenaires

Fréquence du nombre d'organisation selon la priorisation des actions manquantes à Laval	Total	Secteur					
		1	2	3	4	5	6
Actions pour augmenter la quantité de nourriture gratuite disponible pour les ménages en situation de vulnérabilité	27	5	7	9	1	1	4
Actions pour augmenter l'abordabilité des aliments	12	0	5	1	4	2	0
Actions pour augmenter les compétences des ménages (culinaires, budgétaires, jardinage, etc.)	8	4	2	1	0	1	0
Actions pour augmenter la proximité de l'offre d'aliments	4	1	1	0	0	2	0
Actions pour diminuer le gaspillage et valoriser les surplus	3	0	2	0	0	1	0
Actions pour augmenter la qualité des aliments	2	0	1	0	0	1	0
Actions pour augmenter la disponibilité des aliments	1	1	0	0	0	0	0

Questionnaire destiné à la population lavalloise

Description de l'échantillon	Pourcentage
Être une personne locataire	46,9 %
Vivre dans un ménage à faible revenu	46,7 %
Avoir 65 ans et plus	36 %
Vivre avec un problème de santé influençant son alimentation	28,2 %
Vivre seul.e	26,6 %
Vivre dans une famille monoparentale	19,9 %
Vivre dans une famille élargie (ex. : grand-parent, parent, enfants)	19,4 %
Ne pas détenir de diplôme d'études secondaires	19,3 %
Vivre avec un handicap	17,9 %
Vivre avec de jeunes enfants (5 ans et moins)	17,2 %
Vivre une perte d'autonomie (ex. : difficulté à se déplacer)	15,2 %
Vivre dans une famille nombreuse (plus de 3 enfants)	13,3 %
Vivre avec une personne en perte d'autonomie	13 %
Faire partie de l'immigration récente (moins de 5 ans)	13 %
Être à risque de se retrouver en situation d'itinérance	8,9 %
Ne pas parler le français ni l'anglais	5,5 %
Avoir un statut précaire (visiteurs, visa touristique)	3,1 %
Vivre dans une jeune famille (les parents ayant moins de 25 ans)	1,7 %
Être d'origine autochtone	1 %

Secteur d'habitation	Pourcentage
Secteur 1	22,5 %
Secteur 2	17,8 %
Secteur 3	28,9 %
Secteur 4	15,1 %
Secteur 5	10,1 %
Secteur 6	5,7 %





Services de consultation en évaluation
de programme et recherche sociale

Evametric c